1re Année - N° 32 1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES 6 Juin 1929

DÉTECTIVE

Le grand hebdomada

Barataud

DEUX PORTRAITS DU BEAU CHARLEY :
L'insouciant dandy de Limoges,
l'homme traqué dans le box des accusés

(Pages 8 et 9, les articles et les documents de nos envoyés spéciaux)

16822

LANTERNE SOURDE

UN VERDICT DÉCONCERTANT

Le plus déconcertant des verdicts ! Une sentance implaccable pour un crime passionnel ! Le fait vaut la peine d'être commenté, surtout lorsque le verdict émane du jury de la Seine, réputé pour son indulgence en cette matière. Un homme a été condamné à mort parce qu'il avait tué sa femme, qui ne voulait pas le suivre dans son pays...

L'homme était malade ; avant que d'être frappé par la justice, il l'avait été par le destin et ruiné par la tuberculose, il savait qu'il ne lui restait que peu d'années à vivre. Le meurtrier avait trente ans.

Lorsque l'arrêt de mort fut rendu, ce fut de la stupeur : le président, tout le premier, ne put cacher sa surprise. Certes, l'accusé méritait d'être chatié ; il avait séduit la victime, alors qu'elle était toute jeune, il était brutal et cruel, il avait assassiné...

Mais tout de même, il ne méritait pas la mort ; l'avocat général ne l'avait pas requise.

Alors, comment expliquer ce verdict ?

Par le fait que l'accusé était un « bico » ? Assurément pas ; ce jeune ouvrier, né à Constantine, avait travaillé régulièrement et ses patrons avaient fait son éloge...

Le jury a voulu, semble-t-il, réagir contre une accusation de l'avocat général, qui dit textuellement, à l'audience :

— Lorsqu'on approche du jour où l'on doit comparaître devant le jury de la Seine, on donne au crime de droit commun une tournure passionnelle, pour laquelle, Messieurs les jurés, vous témoignez d'une faiblesse regrettable...

Le coup avait porté : les jurés se regardèrent interloqués. Et pour donner une leçon, en quelque sorte, au ministère public, ils prononcèrent ce verdict ahurissant.

Pas de circonstances atténuantes pour cet homme malade, qui venait de passer plusieurs mois au sanatorium de Brévannes, et qu'une longue détention — s'il obtint sa grâce, ce qui est certain — conduira rapidement au tombeau, pas de pitié pour lui, alors que tant d'autres, en cette même salle des Assises de la Seine, ont obtenu pour des crimes aussi graves, l'acquittement triomphal qui leur a permis de reprendre le soir même leur place dans la Société parisienne, scandaleusement.

Un des jurés nous en a fait la confidence : les paroles de l'avocat général ont piqué au vif les juges populaires.

Et ceci mérite qu'on y réfléchisse.

Un mot qui blesse, entraîne par contre coup la condamnation implacable d'un homme ; la justice devient une affaire de sentiment, une question d'amour-propre ; pour relever un défi, on rend une sentence excessive.

Il faudrait aux juges plus de sérénité.

Bientôt :

Comment je combats le crime
par Grover Whalen
Chef de la police de New-York.

Cette semaine

nos pages 8 et 9 sont consacrées au procès Barataud.

Page 10

la solution et la liste des gagnants du Mystère N° 10

Le défenseur de Barataud

On a été étonné au Palais, d'apprendre que M. Pierre Masse défendait Barataud ; non point qu'il fut incapable de remplir cette lourde tache : M. Masse est au contraire l'un des premiers avocats du barreau de Paris. Mais il ne plaide que des affaires civiles ou commerciales et jamais on ne l'a entendu, à Paris, aux Assises.

Comment donc s'est il aventuré à Limoges ?

Voici l'explication du fait ; elle est curieuse.

M. Allégret, qui fut dès la première heure, le défenseur de « Charley », plaidait, il y a quelques mois, contre M. Pierre Masse. Il fut si impressionné par le talent de son adversaire, qu'il lui dit, après l'audience :

— Je ne veux pas être seul à assumer la défense de Barataud, vous serez, vous aussi, son avocat...

Et voici comment, parce qu'il avait été, autrefois, l'adversaire de M. Allégret, M. Pierre Masse est assi aujourd'hui à ses côtés, devant le jury de la Haute-Vienne.

Une voitures à trois places

Le jour où, parvenant au comble de ses vœux, William Leffer, de New-York, acheta une automobile avec un siège, pliant par derrière, il ne se doutait guère que ce serait aussi l'instrument de sa perte.

Sa femme, Mildred Leffer, l'ayant entendu téléphoner à une dame et lui donner rendez-vous pour une petite balade en auto, conçu le projet diabolique d'aller se cacher dans le coffre de derrière.

Ayant entendu de sa cachette la conversation engagée entre son mari et sa belle amie, Mme Leffer comprit que cette dame n'était autre que Germaine Rogers que son mari avait épousée en 1925 et dont il s'était séparé deux ans après sans obtenir le divorce.

En ayant entendu assez, Mme Leffer se leva brusquement de son siège et confondit les deux coupables.

L'épouse justicière appela un policeman et Leffer, accusé de bigamie, fut conduit en prison où il attend son jugement.

Mimoun Amar, aura-t-il un non-lieu ?

M. Glard est devenu beaucoup plus aimable avec Mimoun Amar ; c'est un fait. Il a pour lui bien des prévenances, il lui parle « gentiment », lui qui, autrefois, le malmenait.

C'est que M. Glard, impressionné par les dépositions des derniers témoins, n'est plus du tout convaincu de la culpabilité de Mimoun.

Il laisse entendre — discrètement encore — que les charges s'affaiblissent ; les défenseurs du beau levantin espèrent fermement obtenir bientôt un non-lieu.

Vexations contre Marthe Hanau

Par contre, M. Glard réserve ses sévérités à Marthe Hanau... Il multiplie contre elle les vexations et pour la punir, il a commencé par lui interdire d'aller au siège de la Gazette du Franc, *rue de Provence, où elle se rendait tous les jours.*

« Mme la Présidente » y rencontrait les experts et travaillait longuement avec eux : maintenant c'est fini...

Les experts doivent aller à Saint-Lazare et ils sont tout aussi embêtés que Mme Hanau !... parce qu'ils sont beaucoup moins installés pour étudier la comptabilité...

Marthe ne peut plus fumer des cigarettes à bout doré : des consignes ont été données à la prison ; elle doit se contenter de Maryland !

Régime sec

L'hôtel Stevens de Chicago, le plus grand hôtel du monde, vient d'annoncer que dorénavant on ne servirait plus de glace à rafraîchir dans les chambres.

C'est encore une conséquence de la loi de prohibition. On craint que les clients n'emploient la glace pilée à la composition de coktails fantaisistes avec des alcools qu'ils pourraient avoir apporté avec eux.

Un grand nombre d'hôtels et de clubs ont adopté cette mesure et les malheureux américains prohibitionnistes en sont réduits maintenant à boire du thé ou de l'eau plus ou moins fraîche pour apaiser leur soif.

Ce n'est pas étonnant qu'une armée de touristes assoiffés se précipitent chaque année en Europe pour se désaltérer.

Malgré les renforcements continuels de la loi de prohibition, il y a actuellement, à New-York, plus de 32.000 débits de boissons illégaux. La plupart de ces bars clandestins sont très bien montés en alcools divers, mais on ne peut pas toujours répondre de la qualité des boissons, et les empoisonnements sont fréquents.

C'est pourquoi on vient d'inventer un petit appareil de poche servant à déterminer si l'alcool est pur ou s'il contient des produits nocifs.

Cet appareil renferme un composé chimique ayant la propriété de faire changer de couleur les boissons frelatées. L'alcool pur, au contraire, ne subit aucun changement.

Grâce à cet appareil, s'énivrer en Amérique malgré la loi de prohibition, devient un passe-temps un peu moins dangereux.

Il ne faut jamais désespérer

Après quatre procès consécutifs en l'espace de cinq ans, Harry Hoffman, opérateur de cinéma à New-York, vient enfin d'être acquitté.

Il avait été accusé en 1924 du meurtre d'une femme à Staten Island, et condamné lors du premier jugement à 20 ans de travaux forcés.

Il fit appel, mais pendant le second procès son avocat succomba d'une attaque d'apoplexie en pleine séance.

Au troisième procès, le jury ne put se mettre d'accord.

Enfin après le quatrième procès, il a été déclaré innocent. Sa femme qui avait obtenu le divorce après son arrestation assistait à son acquittement. Elle déclara avec des larmes aux yeux que puisque Harry n'était pas coupable elle voulait bien retourner avec lui.

C'est ainsi qu'après cinq années de prison, Hoffmann a regagné le même jour sa liberté et son épouse.

LES COMMUNIQUÉS DE LA QUINZAINE

Ils contiennent :

Les programmes des théâtres, cinémas, expositions, conférences, sports, courses, cabarets, dancings, restaurants.

Echos, idées nouvelles, comptes rendus politiques, financiers, artistiques, théâtraux, cinématographiques, sportifs, etc.

Ce qui va se passer,
Ce qui s'est passé,
Ce qui est offert,
Ce qui est demandé.

Le numéro, 2 francs, 32 pages. Paraît le 1er et le 15. En vente partout et 45, rue Boissière, Paris (16e).

PASSE-PARTOUT

Bulletin d'abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies.....	48. »	25. »
Etranger tarif A.....	65. »	33. »
Etranger tarif B.....	75. »	39. »

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom et prénoms : .....

Adresse : .....

Ci-joint, mandat ou chèque, montant de l'abonnement : .....

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la

Direction du Journal DÉTECTIVE

35, rue Madame, PARIS (6e) - Tél. LITTRÉ 32-11 - C. c. p. 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste

1 Franc 25
DÉTECTIVE
16 pages
35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11
George-Kessel
Directeur-Rédacteur en Chef

M. Chiappe sur le mirador de la place de l'Opéra.

Le préfet de police dans son cabinet de travail.

UN SOUVENIR PATHÉTIQUE DE M. JEAN CHIAPPE

MONSIEUR Jean Chiappe est un homme heureux. Tenant entre ses mains robustes le sort d'une des plus grandes capitales du monde, à l'âge où tant d'autres cherchent encore leur voie dans les avenues du régime, il n'a depuis son ascension, connu que des triomphes :

Rue de Rome, où, par son verbe, certain matin, un prisonnier de marque se convainc de l'inanité de sa résistance et rend les armes; à Nice, où rompant le fil des intrigues garibaldiennes, il libère son pays des suspicions ; enfin, boulevard du Palais, où la foule parisienne étonnée, séduite, subjuguée, l'accompagne de ses vivats, et cherche en lui le rajeunissement de ses espérances.

Tant d'heureux présages feraient redouter aux sceptiques, que l'enthousiasme rebute, une destinée trop prompte, une fortune sans lendemain.

M. Jean Chiappe ne s'arrête pas à l'avis de ses conseilleurs trop vigilants ; tenace, il poursuit sa route parmi les acclamations, et réveille au passage les activités endormies.

De son fin visage, enfoui dans les journaux qui encombrent sa table, je n'aperçois qu'un bout d'oreille attentive. De temps en temps, il lève le nez, me regarde et sourit sans rancune. Ce sont les gracieusetés de certain journal à son égard, qui lui donnent ces joies silencieuses.

— On dit, monsieur le Préfet, que vous bousculez les rites !

— Je bouscule les rites pour ne pas bousculer l'ordre ! Tout le monde a droit à la liberté de la rue ; si on ne l'accorde qu'aux uns, les autres sont lésés. La liberté pour tous, voilà mon but.

Du geste, il balaie la pile des journaux qui s'écroule lentement à ses pieds ; puis, avec attendrissement, il contemple le tableau de Devambez, où les détails d'une charge d'agents sur les boulevards sont notés avec une impressionnante minutie. Le doigt tendu vers la toile symbolique, M. Jean Chiappe m'explique :

— C'est pour éviter ces scènes, que je préviens ce qui les provoque.

— Ne murmure-t-on pas que c'est arbitraire ?

— Qu'on le prouve ! L'arbitraire pour moi est dans la répression sanglante, mais non dans la tranquillité sauvegardée ; l'arbitraire pour moi est ce qui serait arrivé si l'ordre n'avait pas été assuré.

Par les fenêtres entr'ouvertes, on aperçoit un morceau de boulevard tranquille : le préfet et moi, nous avons eu la même pensée :

— Pensez-vous, dit-il, en me montrant la foule qui suit avec entrain le sentier du trottoir, qu'elle conçoive autrement que moi-même l'emploi de sa liberté ?

— Certes non ; dans tous les cas, elle n'en a pas l'air.

— Alors...

Le préfet de police se taît ; il a parlé fermement, mais sans âpreté ; maintenant, il se recueille et attend ; il semble symboliser par son attitude cet apostolat de la paix publique auquel il s'est voué.

Puis, avec cette douceur, qui est son arme préférée, il poursuit :

— L'arbitraire est une chose odieuse en politique, mais elle est parfois une nécessité de police dans les questions et dans la mesure où l'honneur des personnes est engagé. Il ne faut pas voir dans cet ordre de choses que les procédés, il faut peser les considérations morales qui nous déterminent et ne pas se hâter de condamner le fonctionnaire, si l'arbitraire dont il use donne en fin de compte raison au droit et à la morale... Mais si bas que soit le coupable, je m'attendris d'abord d'un peu d'humanité. C'est l'homme que j'essaie de conquérir avant de consulter mes dossiers ; avant tout, je me refuse à mettre le coupable dans la nécessité de s'endurcir au contact du pire, et dans la sauvegarde de l'ordre social, dont j'ai la charge, je me préoccupe, avant tout, de remettre l'égaré dans la droite voie...

— La morale, monsieur le Préfet, doit prendre de bien singulières expressions entre les quatre murs de ce cabinet ?

— Oui, j'ai entendu ici bien des aveux douloureux, et qui rectifient singulièrement la commune idée que l'on se fait du bien et du mal. J'ai dû intervenir dans des questions si délicates que les limites entre le devoir et l'abus apparaissent comme une ligne confuse et mal tracée...

Un silence suit.

— Vous fumez ?

— Merci, monsieur le Préfet.

Une spirale grise s'étire dans l'air, et, comme pour faciliter l'éclosion des idées, mon interlocuteur se lève et, en foulées agiles, arpente la pièce.

— Il y a quelques mois, dans des circonstances qui se reproduisent trop fréquemment, je n'ai pas hésité à délivrer un mandat d'arrêt, en vertu de l'article 10 du Code d'instruction criminelle.

« Il s'agissait de l'honneur d'une femme qui portait un nom illustre. Elle était jeune, elle était belle; elle aurait pu chercher autour d'elle quelqu'un qui fût digne de son amour. Je ne dirai pas par quelle aberration elle s'abaissa jusqu'au plus indigne, mais quand celui-ci fut las de sa maîtresse, il réclama le prix de ses baisers.

« Il demandait 500.000 francs pour rendre les lettres de cette épouse volage et prolixe ; il fixait un délai de huit jours ; ce délai passé, il se proposait d'envoyer toute la correspondance au mari.

« Un diplomate étranger me pria d'intervenir pour éviter un dénouement tragique. Je fis arrêter l'amant, et tandis qu'on le conduisait au Dépôt, ma police perquisitionnait à son domicile. Toutes les recherches furent infructueuses ; cet homme avait tout prévu, même mon intervention ; les lettres étaient en lieu sûr.

« Quand on l'interrogea, il répondit :

« Qu'on me traduise en correctionnelle, et toutes les cours d'Europe retentiront du scandale de l'audience ; tout le Gotha sera traîné dans la boue. »

« On ramena ce galant homme au Dépôt, où il fut pris, dès son retour, d'une violente crise de nerfs. Il était opiomone ; privé de sa drogue depuis 48 heures, il n'était plus qu'une épave.

« Il m'écrivit un court billet où il me disait en substance :

« Faites de moi ce que vous voudrez, mais ne me privez pas d'opium ; mon médecin m'a assuré que je pouvais en mourir. »

« Le lendemain. je le fis venir dans mon cabinet; j'essayai d'abord de le sermonner :

« Monsieur le Préfet, me répondit-il, je suis prêt à rendre les lettres contre les 500.000 francs dont j'ai besoin, mais si on me refuse cette somme, personne ne pourra m'empêcher de faire parvenir au mari la correspondance de sa femme. Je sais que mon cas est prévu par le Code pénal, mais je sais aussi que vous aurez peur du scandale et que vous reculerez devant la publicité des débats. D'autre part, vous n'avez pas le droit de me retenir en prison plus longtemps, la loi vous l'interdit, et votre responsabilité est d'autant plus lourde, qu'en me privant d'opium, vous me précipitez vers la folie. »

« Le misérable était, vous le voyez, assez bien renseigné sur son cas ; il connaissait admirablement les droits que lui donnait la Code, s'il ignorait les devoirs que le même Code lui imposait. Il n'y avait pas à hésiter ; je n'avais pas, du reste, le choix des moyens. Du ton le plus calme, je dis à ce Don Juan sans honneur :

« Monsieur, pour empêcher votre odieuse action, je suis prêt à assumer toutes les responsabilités ; vous avez vous-même indiqué la solution tout à l'heure. Huit jours sans opium seront plus efficaces que toute une existence en prison. Vous ne sortirez donc du Dépôt que pour entrer dans un asile d'aliénés, à moins que .. d'ici-là, vous n'ayez rendu les lettres. »

« Deux heures plus tard, les lettres étaient sur ma table ; je n'avais commis d'illégalité qu'en paroles, qui oserait me le reprocher devant le résultat ?

Mon interlocuteur s'est levé.

Son beau et affectueux regard éclaire tout son visage. Je questionne encore :

— En politique, pourtant, il y a des cas, monsieur le Préfet...

Mais chez M. Jean Chiappe toute curiosité est maintenant éteinte ; il n'y a plus dans le pli des paupières qu'une expression de réserve malicieuse, et sur le masque affable un sourire prudent qui me convainc que je n'obtiendrai pas davantage.

Georges SUAREZ

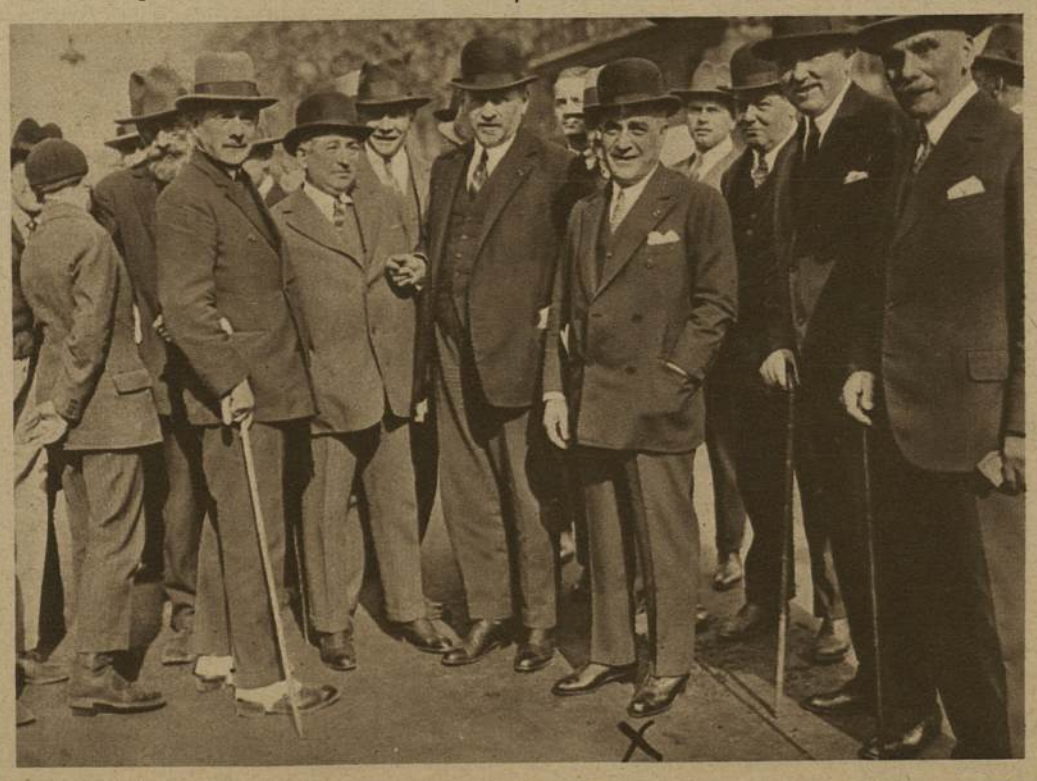

M. Chiappe et M. Guichard, au milieu d'un groupe de journalistes.

Une tragédie à Vienne

En haut : Ferdinand Artmann sort de la maison du drame
En bas : Le jeune homme entre son père et sa mère

Vienne, juin 1929.

(De notre correspondant particulier.)

L'ANCIEN fonctionnaire autrichien, membre de la Direction de la Banque centrale des Caisses d'épargne allemandes, Ferdinand Artmann avait loué, en août 1928, une villa à Hietzing, près de Vienne.

Le propriétaire de cette villa, Auguste Gottle, s'était suicidé trois semaines avant à cause de difficultés financières.

Quelques mois après, la même villa fut le théâtre d'une terrible tragédie, qui provoqua une très grosse émotion à Vienne et qui resta pendant longtemps incompréhensible.

Herr Artmann dirigeait pendant la guerre les services du ravitaillement en Dalmatie.

La guerre finie, il fonda une maison de commerce qui prospéra rapidement.

Mais, en 1924, il perdit presque toute sa fortune dans une spéculation malheureuse sur le franc français.

Sa femme, d'origine yougoslave, était, dans sa jeunesse, une des beautés les plus remarquées de la capitale autrichienne. Habituée au luxe, elle supporta très mal le brusque changement de fortune de son mari. Elle lui fit de vifs reproches.

Leur fils, Ferdinand, âgé de 16 ans, avait été élevé comme un enfant gâté. Ses parents lui avaient donné des gouvernantes, des professeurs, essayant de l'éduquer avec soin. Mais il ne montrait aucune disposition pour les études, était très capricieux et faisait le désespoir de ses maîtres.

Le 20 septembre 1928, à 8 heures du matin, le poste de secours de Hietzing fut prévenu de la mort violente des époux Artmann.

On trouva le père Artmann gisant dans une mare de sang, le corps lardé de douze coups de couteau et percé de trois balles de revolver.

A quelques pas de lui, sur un sofa, était couchée sa femme, Maria Artmann, la tempe trouée d'une balle.

Elle était couverte d'un drap qui ne laissait dépasser que sa tête. Un revolver était posé sur le drap. Sous le drap, près des épaules, on trouva un couteau ouvert.

Le fils Artmann se promenait de long en large dans l'antichambre. Il avait mis un manteau sur sa chemise de nuit. Il déclara à la police :

« Mes parents se sont disputés comme d'habitude, je suis venu dans leur chambre après avoir entendu une détonation. Ils se sont tués l'un l'autre et moi aussi j'ai été blessé. » Il montra ses doigts qui portaient en effet la trace de légères égratignures.

L'inspecteur de police, Joseph Binder, lui demanda de raconter en détail tout ce qui s'était passé. « Je suis trop énervé, répondit le jeune homme, je ne peux pas parler. » Et tout à coup, il cria : « Pourquoi ne me sert-on pas mon déjeuner ? En voilà un service ! »

Quand la domestique arriva, il lui demanda du thé avec du rhum, et comme il n'y avait pas de rhum à la maison, il insista pour qu'elle allât en chercher.

Après le déjeuner, il consentit à parler et donna la version suivante du drame :

Mme Artmann ne dormait pas dans la même chambre que son mari à cause de la maladie de ce dernier. Elle couchait sur un sofa dans la salle à manger qui communiquait avec la chambre à coucher.

A sept heures moins un quart du matin, le fils Artmann aurait été réveillé par une violente discussion entre ses parents et il entendit notamment son père prononcer les mots de « meurtrière ». Sa mère reprochait à son père d'être toujours malade et de ne pas augmenter ses revenus.

Soudain, il perçut le bruit de plusieurs détonations. Il se précipita vers la chambre à coucher et vit son père qui se tenait près de la porte communiquant entre les deux pièces, un couteau à la main. Le jeune Artmann se précipita, dit-il, sur son père pour lui arracher le couteau. C'est alors qu'il fut blessé à la main droite.

Au même instant son père s'écroula par terre, et, dans la salle à manger, il vit sa mère inanimée.

La police est méfiante

La déposition du jeune Artmann éveilla quelques soupçons chez les policiers qui furent surtout frappés par le fait que les deux armes furent retrouvées sur le lit de Mme Artmann.

Après un long interrogatoire, Artmann fournit une nouvelle version.

Il dit qu'au moment où il luttait avec son père pour lui arracher le couteau, une nouvelle détonation avait retenti dans la salle à manger.

Le couteau tomba des mains de son père ; le jeune Artmann s'en empara et, comme son père de nouveau se jetait sur lui, il le frappa d'un coup à la poitrine. Il posa ensuite le couteau sur le sofa.

Après cet aveu, Ferdinand Artmann fut inculpé de parricide. Son affirmation d'avoir agi en état de légitime défense fut considérée comme invraisemblable ; on chercha les mobiles de ce crime.

La servante de la famille Artmann déclara à la police que le matin même du crime le jeune Artmann lui avait tenu le propos suivant : « Je suis maintenant un orphelin ; j'espère tout de même qu'il y a aura assez d'argent pour vivre, *car mon père était assuré sur la vie.*

En effet, on apprit que M. Artmann était assuré pour la somme de 80.000 shillings et que le fils était au courant de ce fait.

Quelques jours après, lors d'un nouvel interrogatoire, Artmann se rétracta. Il déclara qu'il avait fait cet aveu pour épargner sa mère morte mais que, en réalité, c'était elle qui avait tué son père.

D'après cette nouvelle version, Mme Artmann aurait frappé son mari de plusieurs coups de couteau. Puis, son mari lui ayant saisi son arme, elle aurait pris un revolver et aurait tiré sur lui plusieurs balles. Ensuite, le voyant s'écrouler elle aurait retourné l'arme contre elle-même et se serait brûlé la cervelle.

Mais cette nouvelle déposition du jeune Artmann fut contredite par l'autopsie des cadavres qui prouva que la blessure de Mme Artmann ne pouvait avoir été faite par elle-même et que le suicide n'était pas admissible.

Ferdinand Artmann fut arrêté. Après plusieurs mois de détention et d'expertise psychiatrique, il a comparu, voici quelques jours, devant « la Cour pour les mineurs » de Vienne.

Ce tribunal est composé de six échevins-jurés et de quatre juges qui siègent et délibèrent ensemble sous la présidence du Président Hotter.

L'accusation a été soutenue par l'avocat général Butschek et Artmann a été défendu par l'avocat Kaufmann.

Près de 30 témoins ont été convoqués par l'accusation et par la défense.

Ferdinand Artmann, d'une taille très élevée, anormale pour son âge, blond, habillé avec recherche, prit place sur le banc des accusés d'un air désinvolte et salua ses connaissances d'un sourire.

Il écouta d'un air détaché et indifférent la lecture de l'acte d'accusation et ne se départit de son attitude cynique que lorsqu'il entendit la conclusion : assassinat avec préméditation de ses parents.

A la question du président, lui demandant s'il se reconnaissait coupable, il répondit : « Non ! »

Les témoins, des familiers de la maison Artmann et aussi les médecins, les gouvernantes et les domestiques, donnèrent des détails caractéristiques sur l'atmosphère qui régnait dans cette famille.

D'une façon générale, ils s'accordaient tous à la peindre sous un jour assez sombre.

Il est certain que, depuis la ruine des Artmann, la paix ne régnait plus dans le ménage et que les deux époux étaient extrêmement préoccupés de leur avenir et de celui de leur fils qu'ils adoraient tous les deux aveuglément.

D'après la déposition des gouvernantes, ils s'étaient toujours disputés à propos de l'éducation de leur enfant, la mère tremblant pour sa santé physique et le père trouvant qu'il n'étudiait pas suffisamment. « Dans cette maison régnait, dit une institutrice, une peur maladive de la maladie. » Quand son fils était petit, Mme Artmann ne l'embrassait jamais et ne permettait à personne de l'embrasser, craignant que cela n'éveillât dans l'esprit du jeune garçon des instincts érotiques.

Les amis du mari, appartenant comme lui au milieu des affaires, le peignirent comme un homme très capable, « un commerçant génial », dit l'un d'eux, et sa femme (qu'il aimait d'ailleurs beaucoup) comme une névrosée.

Il fit un jour la confidence à l'un d'eux que sa femme n'était pas tout à fait normale. En effet, elle dut aller passer plusieurs mois dans un sanatorium.

Un autre témoin, ancien ministre de l'Agriculture, Maurice Ertl, déclara que la ruine avait très déprimé les deux époux. Peu de temps avant le drame, M. Artmann avait en vue une très grosse affaire en Pologne, mais il disait qu'à son âge (il avait 60 ans) il était difficile de refaire fortune. M. Ertl est persuadé que les deux époux se sont donné la mort dans une crise de neurasthénie et de désespoir. Il considérait le jeune Artmann comme un très brave garçon, aimant ses parents, bien que n'ayant pas reçu une très bonne éducation.

Une infirmière, qui avait soigné Mme Artmann, Anna Kovarsik, a raconté qu'un jour le jeune Artmann, envoyé par sa mère, à la pharmacie, dépensa les cent shillings qu'on lui avait donnés pour s'acheter un gramophone de poche et quand sa mère lui fit des reproches, il la menaça : « Si tu dis un mot de plus, je prends le revolver et je te tue. Je sais où se trouve le revolver de papa, personne ne croira que c'est moi. »

La mère fut effrayée sur le moment, mais elle dit ensuite en riant à l'infirmière : « N'est-ce pas qu'il ne le ferait jamais ? »

Un autre témoin raconta qu'un jour le jeune Artmann vola à sa mère une montre en or ornée de brillants d'une très grande valeur. D'autres, le peignirent comme un jeune homme paresseux, gourmand et efféminé, aimant à se poudrer et même à se maquiller.

Une curieuse déposition fut donnée par Mme Maria Wilfert, astrologue et graphologue, à laquelle Mme Artmann s'était adressée un jour pour faire examiner l'écriture de son mari.

Celui-ci désirait commencer cette nouvelle entreprise en Pologne dont il a été question plus haut et sa femme voulait savoir s'il avait des chances de succès.

La conclusion de la graphologue fut négative et Mme Artmann en fut très affectée.

Elle aurait dit à Mme Wilfert que son mari avait manifesté l'intention de se suicider en cas d'un échec. Il avait ajouté : « Nous mourrons ensemble, je te tuerai. » Mme Artmann aurait acheté, après cette conversation, un poignard qu'elle mettait toujours, d'après la graphologue, dans son lit, en se couchant.

Tous ces témoignages ne disaient pourtant rien sur les circonstances du drame. L'inculpé continuait à nier.

Les aveux

Le troisième jour, un coup de théâtre se produisit.

Le tribunal tout entier se rendit sur les lieux du crime.

Arrivés dans la villa fatale, un des échevins-jurés conjura l'inculpé « au nom de ses parents morts » de dire toute la vérité.

Le jeune Artmann demanda qu'on le laissât seul quelques instants dans la chambre à coucher. Le tribunal y consentit. Quelques minutes après, il déclara vouloir faire des aveux.

« Le matin du 20 septembre, dit-il, j'ai entendu mes parents se disputer à haute voix. Peu après, une détonation retentit. J'ai couru dans la salle à manger.

« Mon père menaçait ma mère d'un poignard.

« J'ai perdu la tête et je me suis précipité sur lui. Après lui avoir arraché le poignard, j'ai frappé mon père plusieurs fois de suite. Lorsqu'il est tombé par terre, j'ai compris seulement l'horreur de mon crime. »

Questionné sur la mort de sa mère, l'inculpé déclara ne pouvoir donner à ce sujet aucune explication.

« Peut-être s'était-elle donné la mort elle-même, dit-il, sous l'impression de la scène tragique. »

Le défenseur, Me Kaufmann, a tiré naturellement parti de ces « aveux » pour prouver que le vrai mobile de l'acte commis par le jeune Artmann était le désir de défendre sa mère.

« Il a donné sur les détails du drame des versions différentes au cours de l'instruction, mais il est resté fidèle à sa déposition première. »

D'après l'avocat, Mme Artmann, peinte par plusieurs témoins comme une femme anormale et obsédée par la peur de la misère, avait conçu le projet d'exterminer toute la famille.

Elle se serait levée la première et aurait tiré deux coups de revolver sur son mari, lequel aurait eu pourtant la force de se lever de son lit, de saisir le poignard et de se défendre.

A ce moment, le fils serait apparu dans la pièce. Le voyant se précipiter sur son père, Mme Artmann se serait suicidée en se tirant deux autres coups de revolver.

La cour des échevins n'a pas accepté la thèse de la défense et elle a condamné le jeune Artmann au maximum de la peine prévue pour les mineurs, c'est-à-dire à sept ou à dix ans de prison. Après sept ans de détention, les autorités décideront, s'il y a lieu, de prolonger la peine de trois ans encore.

Frédéric Van DERER.

DÉFENSE D'ENTRER

A gauche et à droite, le lazaret de Frioul

Dans le médaillon, une arrivée de passagers à Calais

Comment la France se défend contre les épidémies

MARDI 2 avril ! Le port de Marseille, comme tous les ports de France, travaille avec quiétude. Un soleil radieux inonde les quais ! Marins et portefaix s'affairent avec cette joie qui caractérise les méridionaux au labeur.

Et pourtant l'ennemi est là, prêt à bondir, à envahir notre riant territoire.

Ennemi d'autant plus dangereux qu'on ignore son existence et qu'on ne pourra le combattre avant d'avoir subi sa première attaque.

Le *Tuscania*, venant de Bombay, entre dans le port.

De ce beau bateau débarquent 400 personnes. Un matelot est souffrant ! Le médecin du bord ayant diagnostiqué une angine scarlatiniforme, le malade est transporté à l'hôpital. Cependant, la quiétude ne cesse de régner.

Le *Tuscania* repart, poursuivant sa route vers Londres.

Le mal est fait maintenant ; l'ennemi s'est glissé parmi nous.

Ce n'est pas aux suites d'une angine que succombe le matelot transporté à l'hôpital de Marseille. Il meurt d'une maladie terrible : la variole.

Le vacciné a son bras gauche ceint d'un ruban rouge

L'alerte est donnée ; mais n'est-il pas trop tard ?

Quelques jours après, à Paris, une Anglaise, passagère du *Tuscania*, Mrs Fortescue, est prise d'une forte fièvre et doit s'aliter. Un médecin appelé diagnostique, lui aussi, une scarlatine infectieuse et fait transporter la malade à « Claude Bernard ». Là on constate que Mrs Fortescue est atteinte de variole.

La nouvelle se répand dans le pays comme une traînée de poudre. Elle traverse la Manche, précède à Londres le *Tuscania*. Et quand celui-ci arrive, les précautions sont déjà prises contre le fléau. Mais l'ennemi est puissant ; il frappe sept membres de l'équipage. Le paquebot est mis en quarantaine. Huit personnes qui se sont trouvées en contact avec des passagers sont atteintes.

Chaque jour l'épidémie fait des progrès et, au bout de deux semaines, les autorités sanitaires britanniques, malgré tous leurse fforts, ne peuvent cacher la vérité : il y a à Londres 167 cas de variole.

Mais, me direz-vous, comment se fait-il que les Anglais, qui ont une compréhension si parfaite de l'hygiène, se soient ainsi laissé surprendre ?

La raison est fort simple : la vaccination n'est pas obligatoire dans le Royaume-Uni.

Nombreux sont, en effet, les Anglais qui considèrent l'obligation d'être vaccinés comme une atteinte à la liberté individuelle. Ils ont réclamé le droit d'avoir la variole ; ils ont eu pleinement satisfaction !

Défensive

Heureusement, le Français qui proteste constamment, qui n'est jamais satisfait de ce qui se passe chez lui, a cette fois compris que la loi sur la vaccination obligatoire en France n'était pas une mauvaise chose. C'est, en effet, grâce à elle qu'il n'a pas subi le même sort que son voisin d'outre-Manche.

Et lorsqu'il apprend ce qui se passe au delà du « Channel », il organise sa défense avec quelque opiniâtreté !

Des initiatives sont prises dans tous les ports, sans qu'on songe même à demander l'avis du gouvernement.

A Dunkerque, le docteur Duval, chef du service sanitaire des ports de Dunkerque, Calais, Boulogne, ému par les nouvelles venant d'Angleterre, charge les capitaines des douanes, agents sanitaires, d'interdire à tout sujet britannique de débarquer sans avoir fourni un certificat de vaccin de date récente.

Au Havre, le maire, M. Léon Meyer, agit aussi de sa propre autorité. Il s'abrite, pour ce faire, derrière la loi du 5 avril 1884, qui donne au maire « le droit et le devoir de prévenir par des précautions convenables et de faire cesser par la distribution de secours nécessaires les accidents et fléaux, tels que l'incendie, l'inondation, les maladies épidémiques ou contagieuses, en provoquant, s'il y a lieu, l'intervention de l'administration supérieure ».

Il faut bien que cette administration supérieure s'occupe aussi de la question. Le ministre du Travail, après avoir légèrement blâmé le Dr Duval, charge M. Népoty, directeur de l'Hygiène, d'organiser une conférence franco-britannique.

On se donne rendez-vous à Calais. Les délégués parlent pendant trois heures mais ne s'entendent pas. Nous ne sommes pourtant pas exigeants : nous demandons au gouvernement britannique de faire procéder à la visite sanitaire au moment de l'embarquement de tout passager quittant l'Angleterre à destination de la France.

Cette mesure générale ne doit-elle pas éviter les tentatives de détournement de route, et assurer une efficacité beaucoup plus grande à la surveillance ?

Mais les délégués anglais demandent à réfléchir. La maladie réfléchit-elle avant de nous attaquer ?

M. Népoty rentre à Paris et le soir même la France décide de lutter seule contre le fléau.

La guerre est déclarée ! La pièce à longue portée sera la *convention internationale du 21 juin* 1926 que l'Angleterre ratifia l'an dernier.

Mesures efficaces

Quelles sont donc les dispositions édictées par cette convention ?

Il est dit au terme de l'article 42 :

« Il appartient à chaque gouvernement de prendre, après débarquement, les mesures qu'il considère comme appropriées en vue d'assurer la *surveillance des personnes* qui ne sont pas protégées par la vaccination et qui arrivent sur un navire n'ayant pas eu de cas de variole à bord mais qui ont quitté depuis moins de quatorze jours (durée d'incubation de la maladie) une circonscription où la variole est épidémique. »

Ce cas est, on le conçoit, le cas courant, celui qui se présente actuellement, plusieurs fois par jours, dans nos ports de la Manche et de la Méditerranée.

La convention envisage aussi le cas où la variole, ou toute autre maladie telle que la peste ou le typhus, sévit à bord.

Que se passe-t-il alors ?

Le bateau est conduit dans un port de quarantaine. Tous les passagers sont considérés comme porteurs de germes et mis en *observation*.

Il y a, en effet, une très grande différence entre la mise en *surveillance* et la mise en *observation*.

La mise en surveillance consiste à prévenir le passager non muni de certificat de vaccin de l'incertitude de son cas, et à lui délivrer un passeport sanitaire qu'il devra présenter, pendant au moins les quatorze jours fatidiques, au service médical des localités qu'il traversera.

La mise en *observation* est une chose beaucoup plus ennuyeuse :

Le passager est retenu dans un lieu sanitaire approprié : chambre isolée ou lazaret, pendant toute la période d'incubation. Il y subit l'*observation* constante des médecins, et ne peut avoir aucun contact avec l'extérieur.

Au lazaret de Frioul

Le principal lazaret est celui de Frioul.

Le Frioul est, en France, la plus importante forteresse de défense contre les maladies exotiques : variole, peste, typhus. C'est à tort qu'on a critiqué les aménagements du port et des différents pavillons.

Ce lazaret est admirablement isolé. Les malades et les « observés » n'y ont certes pas la vie dure.

Les gardiens sont des gens de dévouement, des manières de héros.

Le règlement est fort bien imaginé. S'il est scrupuleusement respecté, les « observés », qui ne portent pas de germes de maladies sont à l'abri du danger, et au premier symptôme, ils sont conduits dans les pavillons d'isolement. Et, si au bout de quatorze jours leur santé ne s'est pas altérée, la porte est grande ouverte devant eux, leurs bagages sont désinfectés ; ils peuvent être tranquilles et leur entourage également.

Le gardien chef du lazaret de Frioul est muni d'une corne dont il use pour signaler le passage d'un malade

Exécution de la Convention

Mais le cas d'*observation* est heureusement rare. C'est le cas de *surveillance* qui va surtout nous préoccuper, notamment dans les ports de la Manche.

Le littoral de la France est divisé en un certain nombre de circonscriptions sanitaires qui ont à leur tête un médecin directeur de santé dont la principale fonction consiste à appliquer les différents décrets réglementant la protection sanitaire du pays et notamment cette fameuse convention de 1926.

Ce fonctionnaire est secondé par de nombreux agents qui le renseignent sur l'état sanitaire de la circonscription et des pays étrangers avec lesquels celle-ci est en relation.

Ce sont donc eux, qui, le 21 avril, prennent dans les différents ports les dispositions nécessaires pour viser les certificats de vaccins et surtout pour délivrer des passeports sanitaires aux passagers qui ne sont pas vaccinés.

A Calais, à Boulogne, à Dieppe, au Havre, à Saint-Malo, partout les prescriptions sont normalement observées.

Elles donnent parfois lieu à des scènes burlesques : protestations de vieilles anglaises, ennemies du progrès et de la vaccine et qui auraient volontiers fait brûler vif celui de leurs compatriotes qui « inventa semblable ignoble chose » ; colloques peu amènes entre vaccinés et non vaccinés. Les premiers, qui ont le bras gauche ceint d'un ruban rouge, ce qui signifie : ne me bousculez pas, je suis vacciné, sont souvent l'objet des lazzis, car où l'humour ne perd pas ses droits ?

Le transport d'un observé

Plaintes des passagers qui vouent à tous les diables britanniques certains médecins de leur pays qui leur ont extorqué jusqu'à une livre sterling pour leur faire trois petites piqûres de rien du tout ; enfin, protestations de tous ceux qui partent en retard... avec le train.

Car, les services étant tant soit peu embouteillés, les horaires ne peuvent être toujours respectés. Mais cette situation ne dure pas grâce aux qualités d'organisation des agents sanitaires, grâce aussi aux conseils éclairés du docteur Guilhaud, médecin inspecteur de l'hygiène; et tout rentre dans l'ordre normal.

Heureux résultats

Concluons en déclarant que nous pouvons nous féliciter de la façon dont nous avons opéré. Le résultat est là, tangible.

Grâce aux prescriptions édictées par la convention, aucun nouveau cas de variole ne s'est déclaré.

D'aucuns prétendaient que nous n'étions pas bien gardés ! Nous pouvons leur répondre aujourd'hui que la France, mieux que n'importe quel autre pays, a su se défendre contre l'épidémie, et cela, comme toujours, avec le sourire.

Armand-Henry FLASSCH.

au pays de L'AMOUR VÉNAL

Soir de rafle. Les femmes arrêtées sont emmenées au poste

VI

Comment elles en sortent

RIEN ici-bas n'est absolu : tous les jugements que l'on croit sans appel sont toujours sujets à revision.

D'une longue fréquentation des filles, j'avais retiré cette conviction qu'il leur était à peu près impossible de sortir du cercle enchanté où elles étaient une fois entrées.

Certes, « le pourcentage des Marie-Madeleine » n'est pas très élevé, trop d'obstacles sociaux, moraux, matériels se dressent devant la fille qui veut changer de peau. Le plus infranchissable est sans doute l'habitude. Cette seconde nature, ce pli professionnel, cette veulerie l'enchaînent au trottoir avec une telle force que troquer quelques mètres carrés d'asphalte du Sébasto contre quelques mètres carrés de l'avenue de Clichy est, pour certaines, aussi difficile qu'un voyage autour du monde.

Les vrais prisonniers sont ceux qui ne désirent pas la liberté car, pour s'évader, il faut d'abord vouloir l'évasion.

Or, la plupart des filles ne ressentent pas les inconvénients de leur métier plus profondément que tel ouvrier, tel employé, tel commerçant qui geint sans cesse contre le sien mais n'en changerait pour un empire. Quant à la honte, c'est là pure vue de l'esprit bourgeois.

Mais de même que l'on voit parfois des hommes qui, entrés dans une profession à leur corps défendant et contre leur vocation, finissent par s'en échapper, de même voit-on — bien que plus rarement — des femmes commencer par la prostitution et finir dans le mariage.

Il faut avouer qu'elles y ont quelque mérite. Du moins certaines. Pas toutes. Il est évident qu'il y a lieu de n'admirer que médiocrement telle « dame » qui s'élança jadis du trottoir parisien vers les radieuses Amériques sous la conduite et protection d'un « homme du voyage » et revint quelques ans après, dûment pourvue de pesetas et de bolivars qui lui permettent aujourd'hui de faire figure de grande bourgeoise et — qu'on excuse l'affreux jeu de mots — de maîtresse de maison.

Celles-là sont hors classe et la façon dont elles en sortent n'est pas, à tout prendre, une véritable sortie : elles ne font que changer de grade tout en restant dans le « bâtiment ».

Un sort aussi beau ne peut être que l'apanage d'une très mince élite, car le culte de la Vénus des carrefours conduit plus souvent à la Monjol et à la Morgue qu'aux Champs-Elysées.

Quelques-unes le comprennent qui, lorsqu'il en est temps encore, cherchent à sortir de la cage. Si j'en juge par l'histoire de mon amie Valentine, la chose n'est pas aussi difficile que voudraient nous le faire accroire les romanciers naturalistes.

Qu'on en juge.

Un jour, je reçus la visite d'une petite brune, de celles qu'il était déjà désuet au temps de Balzac d'appeler piquantes : yeux vifs, nez en l'air, lèvres infatigables

M'ayant, en un flux de paroles colorées, exposé le but de sa démarche — une consultation pour « les bronches » — l'enfant, sans détour, ajouta le plus naturellement du monde :

— Faut que je vous dise tout, parce que ça peut vous servir pour mon cas : j'ai vingt-neuf ans et de dix-huit à vingt-six j'ai fait la noce.

Bien que j'eusse deviné — ce qui n'était guère difficile — de quel genre de « noce » il s'agissait, je répondis :

— Mon Dieu, mon petit, ça arrive à beaucoup de gens...

— Oui, mais y a noce et noce. Faut me comprendre, j'ai fait la p.. quoi ! Le tapin et puis, surtout, les maisons, en province.

— Sale métier, hein ?

— Vous pouvez le dire ! Surtout qu'ils m'ont esquintée.

— La v.... ?

— Non pas ça. Vous me croirez peut-être pas, j'y ai toujours coupé.

— Je vous montrerai mes prises. Mais un jour, dans une sale petite maison du Midi, une sous-maîtresse s'était mise dans la tête que je serais reconnue à la visite, parce que le médecin était rosse, alors, comme on n'était que trois femmes et qu'il y avait pas mal de boulot à cause de la foire, elle a voulu me soigner d'avance, à son idée. Total, elle m'a brûlée avec du sublimé à haute dose. Vous parlez d'une cautérisation ! Trois mois d'hôpital, opération. Tout, ils m'ont tout enlevé, à vingt-deux ans, vous trouvez ça drôle, vous ?

— Je ne trouve pas ça drôle du tout.

Alors, sans transition, la jeune personne proclame :

— Mais vous savez, maintenant, je suis sérieuse, je travaille, ça va faire bientôt trois ans.

Elle m'intéresse de plus en plus, Valentine ! je sais déjà son prénom, car elle a, je ne sais trop pourquoi, commencé son récit par cette déclaration de principe : « J'm'appelle Valentine... »

— A quoi travaillez-vous ?

— J'ai fait un peu de tout. C'est pas des plus facile, vous vous rendez compte, venant d'où je viens.

J'apprends que Valentine fut successivement bonne d'étage dans un hôtel de passe, employée chez des forains, puis enfin, femme de chambre en maison bourgeoise.

J'admire en silence cette obscure et progressive ascension vers une profession avouable... Valentine, elle, paraît trouver cela tout naturel. Je hasarde :

— Pourquoi avez-vous quitté votre premier métier ?

Elle me regarde un instant, se demandant sans doute si je me moque.

— J'étais pas faite pour ça. Y en a à qui ça plaît, des flemmardes ou des vicieuses...

— Des vicieuses, vous croyez ?

— Sûr, affirme Valentine, péremptoire, j'en ai connu. Entre nous faut pas être dégoûtée. Moi, ça n'a jamais été mon genre. J'ai fait ça pour des raisons de famille. Fallait des sous, à la maison. Maintenant je suis toute seule, j'ai plus que moi à penser, alors, je gagnerai toujours assez. Vous croyez pas que je suis bien plus heureuse ? La semaine je fais mon boulot et le dimanche, avec les copains et les copines, l'hiver on va au cinéma, au dancing, et l'été, canoter sur la Marne.

Une idée me vient.

— Vous êtes toujours en carte ?

— Bien sûr. Même que ça m'embête assez.

— Parce que ?

— Parce que je voudrais me marier.

— De vrai ?

— Pourquoi pas ?

Cela est parti si vite que je baisse le nez, un peu honteux. Pourquoi pas, en effet ? Heureusement tout de suite je me rattrape.

— Vous disiez que cela fait deux ans que vous travaillez ?

— Presque trois.

Tout de suite, Valentine qui, pendant dix ans, a appelé travail un genre d'activité, ou plutôt de passivité, qui n'avait que de très lointains rapports avec le travail, se met au diapason de mes préjugés et consent à ne plus appeler travail que le « boulot » des gens honnêtes. Décidément, ma protégée est mûre pour la bourgeoisie.

Je poursuis :

— Vous ne pouvez pas rester comme ça. Vous êtes dans les conditions qu'il faut pour vous faire enlever votre carte.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr. Mais il faut agir tout de suite. Songez au danger que vous courez. Qu'un soir vous soyez arrêtée, qu'on voie que vous n'avez pas été visitée depuis trois ans. On vous poisse et tout est à recommencer.

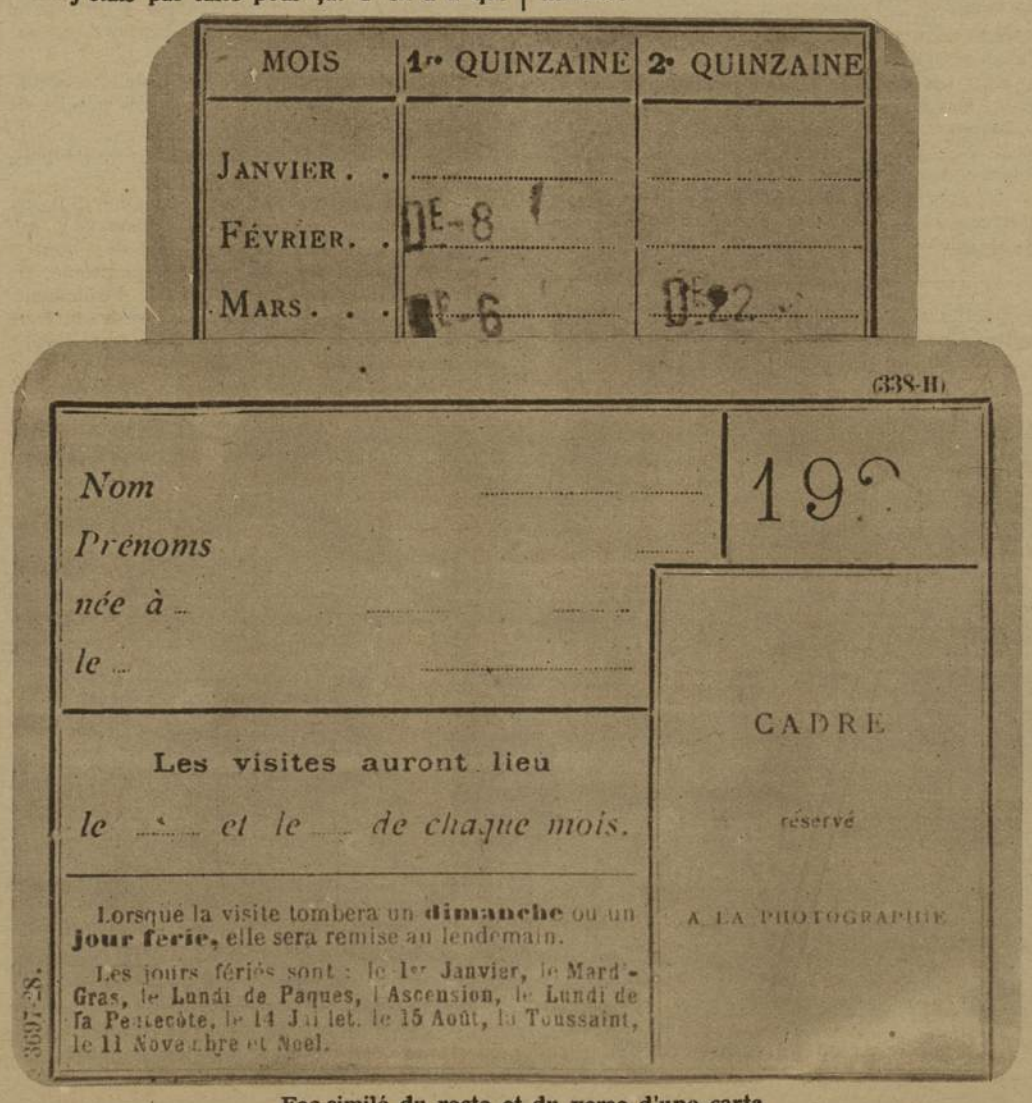

MOIS	1re QUINZAINE	2e QUINZAINE
JANVIER		
FÉVRIER	DE-8	
MARS	DE-6	DE-2

638-H

Nom .....

Prénoms .....

née à .....

le .....

19..

Les visites auront lieu

le ... et le ... de chaque mois.

Lorsque la visite tombera un **dimanche** ou un **jour ferie**, elle sera remise au lendemain.

Les jours fériés sont : le 1er Janvier, le Mardi-Gras, le Lundi de Pâques, l'Ascension, le Lundi de la Pentecôte, le 14 Juillet, le 15 Août, la Toussaint, le 11 Novembre et Noël.

CADRE réservé A LA PHOTOGRAPHIE

3697-28.

Fac-similé du recto et du verso d'une carte

— C'est pourtant vrai. Qu'est-ce qu'il faut faire ?

— Ecrire au préfet, fournir des certificats, et demander votre radiation.

— Je pourrai jamais.

— Comment ça ?

— J'écris trop moche.

— Si ce n'est que cela ! Je vous ferai la lettre, voulez-vous ?

— J'aurais jamais osé vous le demander.

Sur une belle feuille de papier, en collaboration avec Valentine, j'écris, très grand pour qu'elle n'ait pas de peine à recopier :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre grande bonté ma radiation des contrôles de la Préfecture.

Je suis en carte depuis l'âge de dix-huit ans et demi.

Je m'appelle Valentine R..... née à Paris, rue , le

Il y a trois ans que je me conduis comme une femme sérieuse. J'ai été employée à ,à et chez M. comme femme de chambre. Je peux fournir des certificats depuis au moins deux ans, comme quoi j'ai travaillé honnêtement.

Maintenant je voudrais me marier et c'est pourquoi je vous supplie, Monsieur le Préfet, de m'ôter ma carte.

Daignez croire, Monsieur le Préfet, à mon sincère repentir et à mon éternelle reconnaissance si vous m'accordez ce que je vous demande.

Je n'aurais jamais cru qu'une pareille lettre pût être si embarrassante à écrire en présence de l'intéressée. Je sens bien qu'il faut parler d'honnêteté, de repentir et j'ai un peu honte de proposer ces mots-là à Valentine. Scrupule bien inutile. Valentine n'en a cure. Elle trouve tout bien et estime plutôt que je n'en ai pas assez mis.

Elle s'en va, promettant de me tenir au courant.

Elle revient quinze jours après. Elle a envoyé sa lettre et ses certificats, dès le surlendemain de notre entrevue. On ne lui a pas encore répondu. Mais elle ne s'en fait pas, dix ans de métier lui ont enseigné la patience.

Quinze jours encore.

La voici de nouveau.

— Ça y est, crie-t-elle, dès le seuil. Ils ont été très chic.

— Alors vous êtes rayée ?

— Pas tout à fait. Ils m'ont expliqué. Paraît que ça arrive souvent des femmes qui demandent, puis après qui changent d'idées et retournent au tapin. Alors ils se méfient, c'est naturel, ils ont été tellement roulés ! Pour moi, je suis affranchie de la visite et du moment que je tiens encore un an, ça sera définitif. Ils me radieront.

— Il va donc vous falloir attendre encore un an, pour le mariage ?

— Pensez-vous ! Il est au courant, du moment qu'ils me l'ont promis là-bas, c'est comme si c'était fait. Alors, on se met ensemble tout de suite. Avoir un ami, c'est pas défendu, ils me l'on dit à la Préfecture.

Et voilà comment, à bien peu de frais — une feuille de papier ministre, un timbre à dix sous, une visite à la Préfecture — mon amie Valentine est rentrée dans le droit chemin.

Pour que l'histoire soit tout à fait édifiante, il faudrait que je puisse ajouter : ils se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Le premier terme de la formule n'est pas encore vrai, mais le sera vraisemblablement ; le second l'est, du moins je le pense ; quant au troisième, hélas, il ne le sera jamais, par la faute d'une vieille sous-maîtresse de maison close, qui continue, sans doute, là-bas, au fond de la Gascogne ensoleillée, à soigner elle-même « ses petites ».

Henri DROUIN.

(La fin Jeudi prohain.)

A TRAVERS LE MONDE

Voici une émouvante photo prise pendant la catastrophe de l'hôpital de Cleveland aux États-Unis, au cours de laquelle plus de cent personnes moururent asphyxiées

La sentinelle retrouvée

Londres, Juin 1929.

La disparition du soldat Siowright du régiment des gardes écossaises, posté à la grille du Palais de Buckingham, qui fut décrite par *Détective*, vient d'avoir un épilogue à Aberdeen. C'est dans cette ville, en effet, que se rendit le déserteur, afin de frapper à la porte de ses parents. On devine la stupéfaction de ces braves gens,

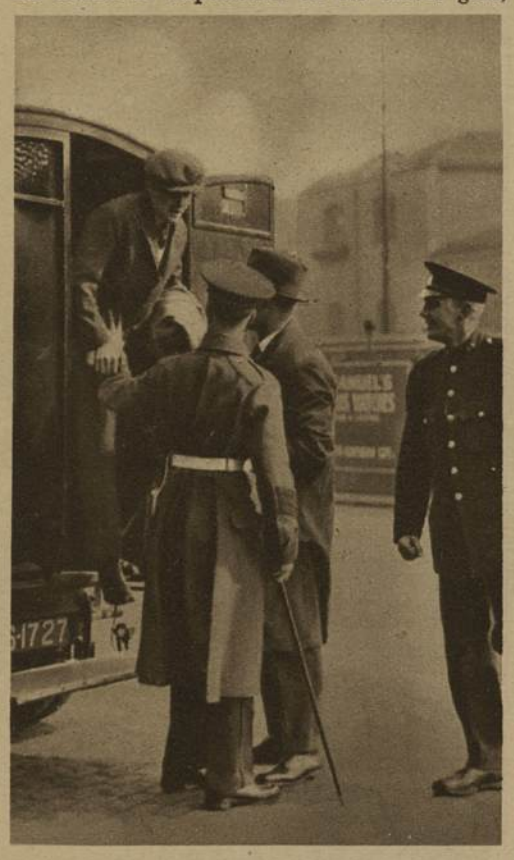

Le soldat déserteur Siowright est ramené à son régiment

en apercevant leur gars en civil, fourbu et désemparé. Il avait fait la route à pied de Londres à Aberdeen, ayant eu recours que deux ou trois fois à des camions qui passaient. Ses pieds étaient en sang, et aussitôt qu'il entra dans la maison de ses parents, il se laissa tomber sur une chaise. Puis, il leur conta son histoire. Il n'était pas heureux à la caserne, parce que ses camarades étaient jaloux de lui depuis qu'il avait été promu caporal à l'âge de 19 ans. On lui faisait toutes sortes de misères. Le jour de sa disparition, il s'était aperçu en déroulant sa capote, que celle-ci était froissée ; il était trop tard pour la repasser, avant de se rendre au palais pour la relève — il emprunta donc la capote d'un copain. Mais ses supérieurs eurent vite fait de découvrir ce petit subterfuge, et lui adressèrent une réprimande, « alors je me suis en allé tout simplement, aussitôt que j'en ai eu l'occasion..., conclut-il. Puis, en lisant les journaux, il s'était rendu compte de l'énormité de sa faute au point de vue du code militaire. C'est un jeune homme impulsif, qui a agi à la suite d'un coup de tête et qui semble lui-même stupéfait de ce que lui est arrivé. Ayant compris, Siowright résolut d'aller embrasser ses parents, avant « que la musique ne commence ». En cours de route, il ne fit rien pour cacher son identité, et demanda son chemin à tous les passants. Après avoir conté sa piteuse aventure, Siowright prit un bain, écrivit à sa fiancée, qu'il devait épouser le jour même de sa fuite, puis il dit à ses parents qu'il valait mieux terminer l'affaire au plus vite. Il se rendit en tramway au poste de police, et dit simplement : « Je suis la sentinelle qu'on recherche. »

Les rats empoisonneurs

Chicago, Juin 1929.

Douze personnes, dont six appartenant à la famille Ruhlmann ont été mystérieusement empoisonnées par un gâteau. Celui-ci avait été fabriqué dans la maison des Ruhlmann avec de la farine achetée chez un boulanger du quartier. L'analyse démontra que la farine contenait des traces d'arsenic. Les détectives chargés d'instruire cette affaire, sont parvenus, après de minutieuses recherches, à identifier les coupables, si ce terme peut être appliqué... à des rats.

Le sac de farine avait été déposé à la cuisine, dont le sol était jonché de grains d'arsenic par précaution contre les rats. Ceux-ci ne touchèrent point au poison, mais perforèrent le sac, et après s'être régalés, bouchèrent les trous avec de l'arsenic. Chicago — capitale du crime — possède actuellement des rats empoisonneurs.

Victimes du film sonore

Londres, Juin 1929.

Un jeune homme et une jeune femme, tous deux artistes de cinéma, réduits au chômage par l'avènement du film sonore, se rencontrèrent par hasard dans un café de Londres et se confièrent mutuellement leurs soucis pécuniers. M. de Bressey, jeune premier, obligé de se vêtir avec élégance et tenir son rang, même lorsque les affaires marchaient mal, n'arrivait plus à joindre les deux bouts. Miss Putnam avait été, elle aussi, obligée de quitter l'écran et gagnait péniblement quelques shellings en confectionnant des chapeaux. Les deux jeunes gens entremêlèrent leurs soupirs, sinon leurs cœurs, car chacun était fiancé de son côté. L'un d'eux avoua qu'il eût été bien agréable de posséder quelque argent, l'autre fit entendre qu'il serait peut-être facile de s'en procurer. Ils commencèrent par plaisanter, et finirent par élaborer un projet qu'ils ne tardèrent pas à mettre à exécution. Le jour même, ils se rendaient en automobile à Brighton, où ils dévalisaient un bijoutier. Peu après, ils étaient arrêtés, et cette association aussi étrange que précaire eut son épilogue au Tribunal de Brighton.

La championne du divorce

Londres Juin 1929.

Le divorce peut être une source de revenus ; il le fut sans doute pour Mrs Leos, de Seattle, âgée actuellement de trente-trois ans, et qui vient d'obtenir son septième divorce, après avoir épousé six fois le même mari, M. Starn, et convolé une septième fois en justes noces avec M. Leos. La presse anglaise a baptisée cette femme « l'épouse la plus invraisemblable du monde ». Voici son tableau :

1914. *Elle épouse Mr. Starn.*

1918. *Elle divorce. L'épouse de nouveau et divorce peu de temps après.*

1919. *Elle l'épouse et divorce.*

1920. *Elle l'épouse.*

A ce moment, son mari, qui, lui non plus, ne manquait pas d'originalité, demanda le divorce de son côté, mais il fut débouté. Et c'est sa femme qui dans le courant de la même année obtient un divorce et se remarie toujours avec le même « partenaire ».

1923. *L'incident se répète.*

1925. *Elle divorce une dernière fois, pour épouser Mr. Leos. Les six divorces consécutifs lui permirent d'obtenir de son mari environ* 15.000 *livres, et au moment de son septième mariage avec Mr. Leos, elle touchait* 70 *livres de pension alimentaire par mois. L'admirable Mr. Starn est mort récemment, en laissant* 2.000 *livres supplémentaires à sa « veuve ». Mr. Leos en fera-t-il autant ?*

Le mariage de Miss Chicago May

Chicago, Juin 1929.

May Churchill, mieux connue dans le monde spécial dont elle fut longtemps le plus bel ornement, à convolé en justes noces avec son ancien associé et intime ami, Charlie Smith.

Elle se trouve en ce moment, à Philadelphie, où, paraît-il, elle doit subir une grave opération. (Il ne s'agit pas de son mariage).

Chicago May et Charlie Smith furent condamnés en 1907, à Londres, pour tentative d'assassinat sur Guérin, le célèbre voleur international, évadé de Cayenne, qui avait été l'associé de Chicago May dans plusieurs affaires retentissantes.

Un noble cœur

New-York, Juin 1929.

Louis Wesley Barnes se présenta au Commissariat de Police du West Side et demanda à voir les détectives Sheeham et Leef ;

— Mike est mort, fit-il, et, sans doute, est-ce de ma faute... » Ce jeune homme aux cheveux roux avait l'air d'un enfant ; seuls les yeux étaient graves, pleins de résolution. Lorsque les détectives vinrent l'interroger, il expliqua :

— Vous avez été chargés d'instruire cette affaire, alors vous avez sans doute besoin de moi, puisqu'il est mort. Nous étions tous les deux employés à l'Hôtel Pennsylvania, et c'était mon copain. Un jour, je fis une trouvaille : un petit revolver, que je m'empressai de montrer à Mike. Soudain, le coup partit, Mike s'affaissa, ensanglanté. Je fus arrêté pour homicide par imprudence, mais l'affaire fut ajournée et on me relâcha. Mike était à l'hôpital, et moi, je ne voulais pas le quitter. Seulement voilà, il fallait bien manger, et la vie était dure. Alors, je suis parti, très loin, pour chercher un gagne-pain. J'étais en Caroline, lorsque je lus que Mike était mort. Et je suis venu, parce que sans doute, vous avez besoin de moi »...

Puis avec un sourire plein de tristesse :

— Pas de casquette, pas de veston, une chemise en haillons. Et je n'ai pas mangé depuis deux jours »...

Son père, qui était anglais, fut tué au front pendant la grande guerre, Louis ne l'a point connu, mais il a gardé le souvenir de certaines paroles que sa mère lui a rapportées comme venant de lui :

— Sois un homme, advienne que pourra.

Et Louis, ayant par le jeu cruel du hasard tué son meilleur ami, a fait 680 kilomètres pour expier sa faute involontaire.

Al Capone se réfugie... en prison

Philadelphie, juin 1929.

Le Tzar des bandits, Al Capone, propriétaire d'une somptueuse villa à Miami, vient d'être arrêté pour port d'armes illégal et écroué dans une

La dernière photo de Al Capone

prison de Philadelphie. C'est la première fois que le célèbre instigateur des crimes de Chicago se trouve sous les verrous, et la facilité avec laquelle cette arrestation fut opérée fait supposer que le « Balafré » s'est livré volontairement aux mains de la police afin d'échappes à des ennemis bien plus redoutables ; en effet, les membres des « syndicats criminels » menacent jour et nuit la vie de Capone, qui a avoué à la police que depuis qu'il a « pris sa retraite », il a vécu dans une peur continuelle et qu'il ne put jouir d'une seule minute de tranquillité.

Le crime d'un policeman sadique

New-York, Juin 1929.

Une vive émotion règne dans les milieux policiers de New-York, à la suite de la mort de la femme d'un policeman, Helen Coberg, victime d'un camarade de son mari, Frank A. Gentner, également de la police de New-York.

Helen Coberg fut trouvée ralant dans une chambre d'hôtel au lendemain d'une orgie dont les circonstances évoquent la célèbre affaire de Fatty Arbuckle. Les faits précis ne furent établis qu'au bout de plusieurs jours, et la mort de Mrs Coberg fut d'abord attribuée aux suites de l'alcoolisme. D'autre part, le mari de la défunte, Christofer Coberg ne put fournir qu'une explication confuse du drame qu'il croyait dû à un accident d'automobile.

Mrs Coberg avait été transportée d'urgence au Flower Hospital où elle expira, mais non sans avoir confié à un médecin la cause réelle des effroyables blessures qu'elle portait. Ces confidences tragiques ne furent révélées à l'instruction qu'avec un retard considérable. Enfin, une première autopsie, opérée par le personnel médical du Flower Hospital établit que la mort de Mrs Coberg était due à un abus d'alcool. Interrogé au cours de l'enquête, le policeman Gentner, camarade d'enfance de Coberg et ami intime de la famille, affirma qu'il avait conduit Mrs Coberg dans un hôtel, mais n'était demeuré que peu de temps avec elle, car elle était dans un état d'ébriété avancé. Cependant, une seconde autopsie, opérée par le médecin légiste Norris ne tarda pas à établir la vérité. Gentner a été arrêté, malgré un alibi qu'il a fourni, et le commissaire de police Whalen a ordonné une nouvelle enquête.

Cette affaire a crée une grosse sensation, non seulement à cause du caractère odieux de ce crime de sadique, mais encore par le fait que les collègues de Gentner semblent avoir cherché à dissimuler

Le policeman Franck A. Gentner est conduit en prison

le vrai coupable et avoir contribué à répandre une fausse version du drame. Le personnel du Flower Hospital est également accusé d'avoir opéré une autopsie illégale sans attendre l'intervention de la justice, et le médecin légiste Norris a sévèrement condamné ces agissements. L'affaire prend les proportions d'un gros scandale, et les détectives de New-York, mobilisés par le commissaire Whalen, se sont livrés à une vigoureuse investigation afin de rétablir dans ses plus menus détails les circonstances mystérieuses et sinistres de l'orgie organisée par Gentner.

L'insaisissable ermite

Ontario, Juin 1929.

C'est ainsi qu'on appelait Orval Shaw, auteur de vols et de raids innombrables, réfugié depuis plusieurs années dans les marais d'Ontario, d'où la police avait vainement tenté de le déloger. Cette chasse à l'homme était suivie avec le plus vif intérêt par les habitants de la région, qui avaient fini par parier, et parier gros, les uns pour « l'ermite », les autres pour la police. Il y a de cela trois ans, le maire de la ville natale de Shaw avait fixé au bandit un rendez-vous secret, lui promettant une sécurité entière. Shaw se rendit à l'invitation, et le maire, après l'avoir longuement admonesté, l'engagea vivement à abandonner sa carrière criminelle, et lui promit aide et appui s'il consentait à revenir dans le droit chemin. Mais l'ermite refusa de quitter sa solitude, où d'ailleurs il ne s'ennuyait guère. C'est ce que vient d'apprendre la police, qui a fini par gagner la partie et par arrêter le bandit, à la grande joie des parieurs qui ont misé sur les détectives plutôt que sur le malfaiteur. On découvrit dans le repaire de Shaw une automobile, des ustensiles de ménage et un appareil de T. S. F. Shaw, qui vivait en compagnie de deux bandits, dont l'un fut récemment tué par la police, ne se refusait aucun menu plaisir, se ravitaillait en rançonnant la région, et quittait parfois son ermitage pour se rendre au théâtre d'une ville voisine.

Le procès

La fameuse prison de Limoges

Limoges (de nos envoyés spéciaux)

CELA commence comme un film et ça finit au cinéma.

... Comme un film, dont le premier tableau représenterait la Creuse une nuit d'hiver à Argenton (Indre) : une auto dont les phares allumés, yeux étranges et fantastiques décèlent la marche dans l'obscurité, un homme qui saute... un véhicule qui s'abîme dans l'onde noire... tandis que les spectateurs attardés du « Ciné des Familles » prennent conscience de leur rôle de témoins.

La scène finale — nous ne parlons pas de l'épilogue — se déroule au Tivoli Palace de Limoges. On y projette « dans les mailles du filet ». Barataud et Peynet sont dans la salle. Et déjà, la police, araignée patiente, a commencé de tisser sa trame.

Les débats se déroulent au Palais de Justice, dans une petite salle d'audience devant un public sélect — un public de première — et prennent l'allure compliquée de certaines projections Américaines.

•••

Tout Limoges est là, y compris les gardiens de la prison. Ils sont venus voir juger celui qui leur a inspiré tant d'inquiétude.

— Ah, nous disaient-ils, si vous saviez quelles nuits blanches nous avons passées ! Un jour, « il » se frappe avec un couteau de cantine et se manque ; une autre fois, « il » a tenté de s'embrocher avec une fourchette. Il n'a heureusement pas eu l'idée d'avaler sa cuiller.

Ils n'en veulent d'ailleurs pas à Barataud :

— Que voulez-vous? (*sic*) il joue son jeu cet homme !

Et ils sont convaincus de son innocence :

— Le véritable assassin de Faure est en liberté, affirmait M. Casemajor, le gardien-chef.

— Croyez-vous ?

— Oui, on ne peut tout dire, mais si j'étais libre, que je ne fusse pas fonctionnaire...

Bizarre raisonnement, mais tout n'est-il pas bizarre à la prison du Champ de Foire ? Les détenus, les voisins de cellule de l'assassin de Peynet déclarent eux aussi qu'il est innocent. Et ce n'est pas la moindre curiosité de ce procès, que d'entendre la tourbe des bas-fonds défendre ce bourgeois, ce capitaliste corrompu. Les prisonniers, pleins de sollicitude réclamaient des nouvelles de « l'affaire » de Charley.

Ils l'avaient peut-être reconnu comme un des leurs.

•••

La prison de Limoges est bien la maison la plus extraordinaire qui soit. Mais tout aussi extraordinaire est le gardien-chef, le digne M. Casemajor.

Au milieu des aventures les plus extraordinaires il conserve un calme admirable et une sérénité parfaite.

Le jour où le bandit Brô s'évada, il n'était pas à la prison. Il était sorti de bonne heure. A son retour, il apprit l'évasion.

— C'est bien ennuyeux, dit le placide M. Casemajor, heureusement que j'ai eu une petite compensation ce matin. Je viens de l'exposition où mon chien a été primé.

— Qu'est-ce qu'il fait votre chien, demanda quelqu'un.

— C'est un chien de garde, répondit sans rire le paisible M. Casemajor.

•••

On dormait mal au Parquet et bien souvent, un haut magistrat demandait par téléphone des nouvelles de Barataud, à la Maison d'arrêt.

C'est que l'affaire avait dû venir au mois de février dernier. Tout était prêt et une campagne de la presse locale gênait fort l'ajournement que l'on se proposait.

Le Procureur général, M. Loup, fit un jour appeler dans son cabinet, un jeune, élégant et sympathique avoué, Me Prud'homme, lequel venait de recueillir la succession de son père.

— J'ai reçu, lui dit-il, un télégramme confidentiel du Ministère de l'Intérieur et du Garde des Sceaux qui, sur rapport du Préfet de la Haute-Vienne, me pressent de donner satisfaction à l'opinion, très émue par la campagne des journaux qui évidemment rivalisent de zèle; d'ailleurs, voyez... Vous voulez vous marier, je crois ?

— Oui, et justement mon mariage est fixé à la même époque que les Assises, et je suis l'avoué de la la famille Peynet.

Mme Faure,
la veuve du malheureux chauffeur

— On pourrait peut-être s'arranger ?

Quelques jours plus tard, la partie civile représentée par Me Charreyron faisait connaître qu'il lui fallait beaucoup de temps pour étudier le dossier qu'elle n'avait pas encore compulsé.

L'affaire fut repoussée.

— J'ai gagné trois mois, sans remuer un doigt dit Me Allégret aux journalistes qui l'interrogeaient.

Et Barataud resta dans la cellule dont il eut pu, a-t-il déclaré, s'évader cent fois s'il l'avait voulu.

•••

Il ne l'a pas fait, mais l'évasion trop facile d'Auguste Brô semble confirmer ses affirmations.

— Un jour je partirai, répétait-il, et j'irai me faire arrêter au Café de l'Univers pour démontrer que je n'ai jamais eu l'intention de fuir.

Il est resté, et a tenté deux fois — la mort est une évasion — de se suicider. Il s'est manqué.

Il y a des échecs que la foule ne pardonne pas. Barataud eut bien dû se le dire. Il a raté sa sortie.

On a sifflé le mauvais acteur.

— Pourquoi a-t-il voulu jouer le drame, alors qu'il excelle dans la tragi-comédie ?

— C'est que, répondent ses amis — car il a des amis — il est innocent.

— Il a tué Peynet.

— Mais il n'a pas tué Faure.

Et au café du Commerce, aux Mille Colonnes, on expose la thèse suivante :

— D'abord, il y a dans l'enquête deux obscurités : la première, c'est que la veille du jour où le crime a été commis on a vu deux hommes au Pont de la Varogne. Barataud y était, mais l'autre n'a pu être identifié. La seconde, c'est qu'à Argenton, trois personnes attendaient l'accusé. Quelles étaient ces personnes ? Remarquez que le Président n'en a pas parlé comme il n'a pas parlé du vendeur de bois dont Barataud était le représentant. L'assassin de Peynet avait de l'argent, cela est maintenant démontré. Quel serait donc le mobile qui l'aurait fait agir ? Il y a l'histoire rapportée par Roux ? Qui est Roux ? Les aveux devant le Commissaire Central ? Oui, mais Barataud les nie, et sa thèse est plausible. Nous savons que le jury le condamnera. Il le sait aussi, et c'est pour cela qu'il a refusé de faire entendre des témoins, qui lui eussent pourtant été bien utiles. S'il y a un secret, nous connaissons Charley, il ne le dira pas.

— Voire !

— Il gardera le silence !

— Même sur l'échafaud ?

•••

Ancien pasteur protestant, Me Allégret a le visage ascétique d'un capitaine huguenot, des yeux de flamme sous des sourcils en broussaille.

C'est un homme plein de scrupules qui dût souffrir beaucoup plorsqu'il promit à son terrible client de garder le secret qu'il lui avait confié. Ils sont cinq à le connaître : Barataud, l'X mystérieux, un prêtre de la Dordogne que l'accusé fit appeler pour se confesser, Mes Allégret et Masse.

La veille de la comparution, Me Allégret alla voir le beau Charles à la prison. Il le trouva un peu déprimé, à la suite du sang perdu, conséquence des blessures qu'il s'était faites. Barataud, qui recevait les journaux et qui avait des nouvelles du dehors, connaissait la colère de l'opinion publique. Très pâle, il écouta son défenseur, mais comme ce dernier laissait percer son inquiétude, c'est lui qui le réconforta.

•••

Me Allégret a pour son client Barataud une grande affection. Celui-ci ne fut-il pas son élève à l'école de droit ?

Depuis le début de l'affaire, il lutte pour tirer le jeune industriel de la terrible situation dans laquelle il s'est mis.

A force de le répéter, l'honorable avocat, a fini par se persuader lui-même que Barataud était innocent.

— Mais, disait-il, l'autre jour à un journaliste qui lui demandait ses impressions, je me demande pourquoi toute la presse se passionne ainsi pour cette affaire. C'est pourtant une histoire tout à fait banale.

Me Allégret, d'ailleurs a une curieuse manie. Quand, pendant les suspensions, il fume la cigarette, au lieu de secouer la cendre, il la prend entre ses doigts d'un geste machinal et passe ensuite sa main sur son front.

Ce qui fait que lorsqu'il rentre en séance il apparait toujours comme étant en proie aux plus noires pensées.

•••

L'audience s'était ouverte au milieu du froufrou soyeux des robes : robes noires des magistrats et des hommes d'affaires ; dernières modes de Paris portées élégamment par ces dames du monde et du demi, montrant haut leurs jambes. On lorgnait surtout une petite personne blonde, tout de noir vêtue, Mme Brel, l'ancienne maîtresse de Peynet, femme d'un docteur de la ville, et qui porte le deuil de son ancien amant.

Mme Léonie Maillaud, tenancière du *Bar Lucette* où se rencontraient Barataud et Peynet

Elle écouta la lecture de l'acte d'accusation avec une attention soutenue. Elle souligna d'une légère inclinaison de tête le passage concernant son séjour avec Peynet, à l'Hôtel Terminus de Brive. Lorsque le greffier arriva à la mort du commensal habituel de l'accusé, elle ne put retenir ses larmes.

Mais quelques instants plus tard, s'étant fait montrer l'épouse du chauffeur dont l'attitude effacée l'étonna, elle s'écria dédaigneuse :

— C'est donc « ça » Mme Faure ?

Il court d'ailleurs d'étranges histoires sur Mme Brel. C'est au retour de Lourdes qu'elle rencontra son futur mari.

Ce dernier, trompé par son air de naïve ignorance en devint follement amoureux et l'épousa. Le soir même de ses noces, il sut qu'elle n'avait plus rien à apprendre.

Mais il ne put se résoudre à la quitter.

Joueuse, elle faisait de grosses différences au poker. Peynet, pour satisfaire ses goûts dispendieux, avait lui aussi besoin d'argent. Barataud qui n'ignorait pas leur liaison y suffisait. Mais il était odieusement jaloux. Le jeune Bertrand lui écrivait dans une lettre voluptueuse :

— « Tu m'aimes vraiment trop »

Jusqu'au crime.

•••

Un fait établi c'est l'impossibilité où Barataud, s'il a assassiné le chauffeur Faure, a été d'agir seul.

Et l'on revient à l'éternelle question.

Peynet savait-il ou ignorait-il le drame ? Dans le premier cas il était complice ; dans le second, c'est l'hypothèse du crime passionnel qu'il faut envisager.

Il y a des choses que l'on s'étonne d'écrire. Que viennent donc faire ces mots : amour, passion ! On les retrouve partout dans la correspondance érotique de Peynet, dans le carnet intime de Barataud. Jamais, relations anormales ne furent poussées à un degré aussi élevé que par ces deux hommes. Quel délire !

Oscar Wilde reculerait effaré et, que l'on excuse cette locution familière, il ne leur arrive même pas à la cheville. Des scènes de damnation y sont décrites.

Sodome et Gomorrhe réunies !

Au milieu de tout cela, évolue la silhouette énigmatique de Mme Brel, qui s'est installée à Francfort-sur-le-Mein et dont le mari disent les méchantes langues, après lui avoir fait interdire de porter son nom, a élu domicile tout près de chez elle.

Huis-clos. Bouches closes.

Ces dames se retirent à regret.

•••

Mais la salle des pas perdus est devenue le dernier salon où l'on cause. Madame X... la femme d'un magistrat qui fit sa carrière dans l'antichambre d'un homme politique très puissant et dont les relations agissantes lui valurent un siège de conseiller à la Cour, à l'âge où d'autres se morfondent dans un petit poste de juge d'Instruction, Madame X... donne les derniers tuyaux sur l'affaire Barataud.

Que refuserait-on à une jolie femme ? Le secret des dossiers existe-t-il dans une alcôve ? Mme X... rapport à ses amies les confidences arrachées à la faiblesse d'un mari complaisant. Elle les a répé-

Une vue générale

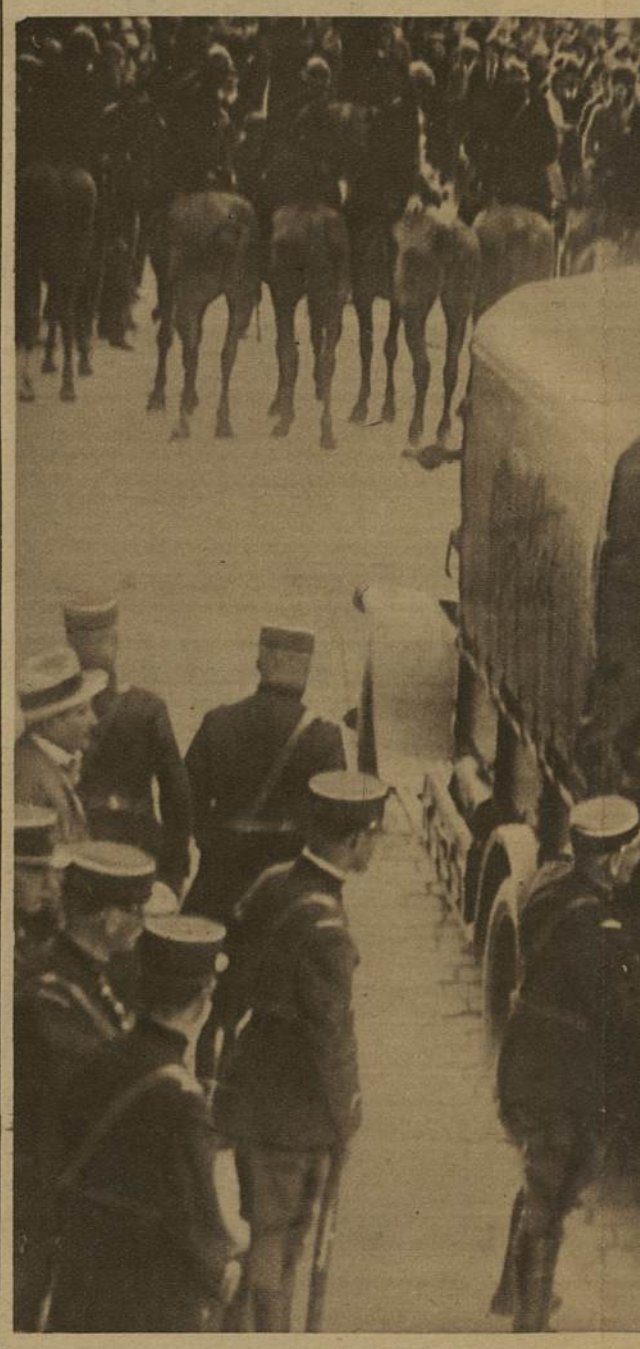

Charles Barataud, protégé par des gard

De gauche à droite : le président Tereygeol, l'avocat général Cha

es Barataud

e générale des Assises

des gardes à cheval, est reconduit en prison

Manon, l'une des amies de Charles Barataud

tées cent fois, elles courrent les ruelles, mais quelle satisfaction que de renseigner ce cercle avide de savoir !

On regarde passer une jeune personne pommadée. C'est Lucette, la tenancière du Bar du même nom.

Elle connaît beaucoup de choses. Quels aveux n'a-t-elle pas obtenus des amants très côtés qu'elle recevait dans son lit tiède et parfumé de courtisane ! Elle sait sa force, mais aussi sa faiblesse. Ses hauts talons résonnent sur le dallage. Elle passe dédaigneuse et fière et gardera le silence.

Car elle a son secret. Il est professionnel.

•••

Penchés sur une tombe, des hommes graves dissertent. Peynet ne dira plus rien. Et quant à Barataud, il y a longtemps qu'il s'est imposé le huis-clos.

Mais ses mémoires parlent pour lui. On voudrait bien poser quelques questions précises. Le coup de feu qui tua un enfant de vingt ans n'a point fait disparaître les indications recueillies au cours de nombreuses et fructueuses perquisitions. L'album dans lequel étaient encartées les photos des maîtresses de Barataud et de Peynet — ces fils de famille pratiquaient un communisme spécial — n'a point été retrouvé. Renseignement pris, il a été détruit après sa saisie. Pourquoi ? Les dames photographiées dans des poses stupéfiantes et en galante compagnie, étaient-elles donc si nombreuses ? Et Barataud, jaloux de Bertrand était-il un bourreau des cœurs ?

Quel scandale a-t-on voulu éviter ? Quelles assurances a donc reçu Barataud ? Prenez garde ! On chuchote qu'une amitié trop grande unissait l'accusé et quelqu'un touchant de près à un homme dont le portrait a été reproduit par tous les journaux.

Certaines attitudes équivoques ressemblent à des faiblesses coupables.

•••

M. le docteur Logre — dont le nom est démenti par une grande amabilité — dépose.

C'est un des collègues de cet éminent praticien qui se présenta seul un jour dans la cellule où Barataud était enfermé à la Santé, et qui, pour la dixième fois, engagea avec lui une conversation difficile sur la mort du chauffeur Faure.

Le médecin connaissait admirablement le dossier. Et après un court instant, il dit à brûle-pourpoint au détenu : « Je sais qui a fait le coup ! »

Barataud sursauta.

— C'est un sieur E...

Alors l'homme leva au ciel deux bras désespérés et s'écroula sur une chaise en sanglotant éperdument.

Mais le savant devinait qu'il était près de connaître la vérité, il se pencha avidemment et insista :

— Me suis-je trompé ?

Les sanglots redoublèrent et Barataud gagna la fenêtre pour dérober son visage à celui qui eût pu lire ses impressions. Le docteur sentit lui aussi couler deux larmes. Pendant quelques minutes, le prisonnier et son visiteur vibrèrent à l'unisson.

Charles Barataud conduit à l'audience

C'est à la suite de cette scène que le rapport des experts fut rédigé. Il se termine en indiquant que si Barataud trompe la justice, il est un simulateur extraordinaire, mais qu'il peut tout aussi bien être un héros de roman. L'étude psychologique de l'ami de Peynet est d'ailleurs faite avec beaucoup de soins et une grande modération dans la forme.

•••

Barataud, estima, très jeune, que tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un songe. Il y gagna une imagination étrange et maladive. Il y perdit sa santé, qu'il rétablit cependant par des séjours prolongés au Mont-Dore et à La Bourboule. Il avait treize ans. A seize ans, il connut sa première maîtresse. A 18, au régiment, il eût son premier amant. Mais ce rôle ne lui plaisait guère et il ne tarda pas à reprendre des habitudes qui convenaient mieux à son tempérament.

Il rencontra Peynet et les relations que l'on sait s'établirent entre eux. Dans la partie de ses mémoires, où il parle de son enfance, il a écrit cette phrase étonnante :

« Vous qui entrez ici, laissez toute espérance ».

Il n'a vraiment connu que des voluptés diaboliques et, il ne faut pas s'étonner de son amoralité.

•••

M. le Commissaire Fressard est à la barre. Il parle et il raconte sa petite histoire. A l'entendre, il n'a donné aucun ordre à ses agents Ce n'est pas ce que disent ces derniers. On imagine mal ces subordonnés prenant l'initiative de laisser seul, durant trente minutes, un homme qui vient d'avouer son crime. Nous savons qu'il se passe des choses extraordinaires à Limoges, mais l'invraisemblable a des bornes...

Le premier souci du commissaire central Fressard, si ses déclarations sont exactes, eut dû être de réprimer, comme il convenait ces manquements à la discipline Or, les subordonnés, n'ont pas été punis, et, c'est M. Fressard, qui, dans un rapport, tenta de rejeter la responsabilité sur un membre du Parquet. Ce dernier protesta violemment. Il faudrait donc qu'on s'explique...

Et, pour s'expliquer avec le vénérable M. Tereygeol, c'est assez difficile.

•••

Ce singulier président de la Cour d'Assises vit dans la terreur de manifestations possibles.

Il a supprimé l'audience du samedi après-midi dans la crainte que les ouvriers profitassent de la semaine anglaise pour venir chahuter Barataud à sa sortie.

Et tous les jours il suspend les débats : le matin à 11 h. 1/2 et le soir à 5 h. 1/2, juste avant la sortie des usines.

Lundi, pris par une discussion assez vive, il ne fit pas attention à l'heure. Tout à coup, il sursauta en regardant la pendule. Et, confiant la parole à son avocat, il suspendit brusquement la séance.

— Vite, dit-il, à un de ses assesseurs. Dépêchons-nous. Nous avons tout juste dix minutes avant qu'ils n'arrivent.

Et, penché à sa fenêtre, il guetta anxieux si les manifestants présumés ne survenaient point.

Un témoin, M. Marteloux, qui le premier entra dans la garçonnière de Barataud, après le crime, s'est fait connaître. On se refuse à le faire entendre.

Dès lors, comment savoir ?

Mais ce qui exaspère le plus le bon public, c'est d'ignorer la raison de la mauvaise volonté évidente que l'on met à lui montrer ce qui s'est passé. Il proteste, il grogne et tourne en dérision, les hommes qui prétendent assurer la charge de rendre la justice.

Les heures s'écoulent. Barataud et Fressard gardent leur secret.

•••

Un homme malheureux, c'est le sous-préfet de Rochechouart. Il s'ennuyait dans sa sous-préfecture, cet homme et il avait appris qu'on jugeait un beau procès à Limoges.

— Eh bien, pensa-t-il, je vais aller voir ça, ça fera toujours passer une journée.

Il vint aux Assises juste le jour du huis-clos. Bien installé dans un coin de la salle, il suivait avec intérêt l'histoire des amours de Barataud, quand tout à coup, le président l'aperçut :

— Veuillez sortir, monsieur le sous-préfet ! s'écria-t-il de son ton le plus revêche.

Le sous-préfet ne se le fit pas dire deux fois et ragagna fort penaud sa sous-préfecture. Mais le lendemain tous les journaux racontaient son aventure. Quelques heures après, le sous-préfet était convoqué par son préfet.

Devant le Palais de Justice, dans l'attente du verdict

Il désespère maintenant d'avoir de l'avancement cette année et dans tous les cafés de Rochechouart, on peut voir un pauvre sous-préfet répétant l'amertume à la bouche :

— Salaud de président ! Salaud de Barataud !

•••

Cela tourne à la farce ; c'était peut-être le but désiré. Reconnaissons qu'on y a parfaitement atteint.

De nombreux membres de la Cour d'Appel, ayant touché de près ou de loin à l'instruction de l'affaire s'étaient récusés ; d'autres en raison de leurs relations mondaines — certains recevaient Barataud — refusèrent d'assumer la charge du procès. Les membres de la Chambre des Mises en Accusation ne pouvant siéger, il restait seulement deux conseillers : MM. Prady et Tereygeol.

Le premier se fut très bien acquitté de la tâche, mais il n'avait jamais participé à une session d'Assises. On le nomma donc assesseur, avec M. Born, juge au Tribunal Civil. Et le fauteuil échût à M. Tereygeol, qui moins prudent que ses collègues ne refusa pas.

Une indication : M. Tereygeol connaissait parfaitement le dossier. Personne ne s'en aperçut.

M. Loup, procureur général, qui a quitté Limoges, le connaissait aussi. C'est lui, qui, par l'intermédiaire de MM. Réjou et Pommiès, fit en réalité l'instruction.

Elle était manifestement insuffisante.

•••

On n'est jamais trahi que par les siens.

Me Charlet, représentant de Mme Faure fut candidat à 28 ans dans une élection au Conseil Général, à l'âge où d'autres, n'ont pas encore d'opinion.

Radical-socialiste, il est le défenseur attitré des membres du parti communiste limousin, qui chacun à leur tour comparaissent devant la juridiction répressive. Or, en ouvrant la feuille bolcheviste régionale, il vient de constater, que, dans un article fulgurant, l'envoyé spécial de l'*Humanité* le met au même rang que la défense — ce n'est rien — que le ministère Public — cela est grave — et que le Président, ce qui est vraiement désastreux.

Charlet, mélancolique arpente le Palais de Justice :

— Tu as vu, tu as vu, ces coch... !

Et désolé :

— Dire que j'ai plaidé à l'œil, pour ces types-là !

Nous le connaissons. Il recommencera à la première occasion. Ne plaide-t-il pas « à l'œil » pour Mme Vve Faure ?

•••

Les témoins passent et, lorsqu'on se rappelle ce qu'ils ont dit, on s'aperçoit, qu'ils ont oublié l'essentiel. Mieux : on ne leur a pas fait souvenir de leur première déposition.

Trois individus attendaient Barataud, à Argenton. Personne n'en a soufflé mot.

Le maréchal des logis de gendarmerie, qui procéda aux premières recherches, eût déclaré — si on le lui avait demandé — que l'homme qui sauta de la voiture avant que le véhicule ne tombât dans l'eau, avait jeté dans la Creuse, en passant sur le pont, un objet dur enveloppé dans du papier. Cet objet n'a pu être retrouvé ? On eut pu demander ce que c'était à Barataud, qui n'en a jamais parlé.

Etonnez-vous après cela que les jurés ne puissent s'y reconnaître !

— Comment voulez-vous, disait l'un d'eux, que nous nous fassions une opinion. Nous sommes noyés dans un océan (sic) de détails ! Les faits importants sont passés sous silence.

Et cette déclaration prend une valeur symbolique, si l'on songe que le même jury, vient de prononcer deux acquittements, l'un dans une affaire d'infanticide très particulière, et l'autre dans une affaire d'assassinat.

Pendant ce temps, la foule massée aux abords du Palais de Justice pousse ses cris de mort. Barataud, qui se montra sensible à ces manifestations, y est maintenant habitué et plaisante avec les gendarmes, qui l'encadrent dans la camionnette, tandis qu'on le reconduit à la maison d'arrêt.

néral Charliac, et dans le box des accusés, face à ses juges, Barataud

LES 13 MYSTÈRES

Grand Concours hebdomadaire de "Détective"

XII

LA BOMBE DE L'ASTORIA

Vous connaissez l'*Hôtel Astoria*, à Bruxelles, en face de la gare du Nord ? me demanda Joseph Leborgne. C'est un des palaces de la Compagnie des Wagons-Lits.

« Quant au fait brutal, c'est le suivant : le 9 avril, à minuit et demie, l'hôtel tout entier est mis en émoi par une explosion formidable. La plupart des vitres volent en éclats. Les planchers sont ébranlés et plusieurs plafonniers se détachent, semant la panique.

« Une bombe a explosé dans la chambre 77, à l'aile gauche du troisième étage. Une partie du mur séparant cette chambre de la chambre 79 s'est écroulée. La porte condamnée communiquant avec la chambre 75 est brisée et l'armoire se trouvant derrière cette porte renversée.

« Enfin, l'explosion a provoqué un incendie. Impossible de pénétrer dans la chambre 77. Les pompiers sont alertés. Deux heures plus tard seulement le feu est éteint et l'on découvre un cadavre déchiqueté, ou plutôt d'innommables débris humains.

« Les flammes ont tout dévoré dans la chambre 77 et les deux chambres voisines sont partiellement dévastées.

« Je passe sur la panique et sur les mille incidents qu'elle provoqua.

« Bien entendu, la police arriva sur les lieux aussitôt et, dés le début de l'enquête, l'affaire se présenta sous un jour assez spécial.

« En effet, le locataire de la chambre 79 se présenta de lui-même aux autorités.

« *Gerhardt Gross, inspecteur de la police judiciaire, à Berlin.*

« Il annonça que la victime, Ernst Goldstein, sans profession, avait participé huit jours plutôt, à Berlin, au cambriolage d'une banque dont les journaux parlaient encore.

« Ce cambriolage avait eu lieu dans des conditions d'audace inouïes. Pour parvenir dans les caves de la banque, les bandits avaient percé un tunnel sous la rue, partant d'une maison voisine que des complices avaient louée.

« Le travail avait demandé plus de dix jours. La plupart des coffres avaient été vidés. On évaluait le montant du vol à quatre millions de rentenmarks, soit environ seize millions de francs. Une partie de la somme était en billets de banque, une autre en titres, le reste en bijoux. »

— Pardon ! interrompis-je. L'inspecteur Gross suivait Goldstein depuis Berlin ?

— Depuis Berlin, oui ! Goldstein avait eu l'imprudence de régler divers achats avec des billets volés dont la police possédait les numéros. Quand le 8 avril il prit le train pour Bruxelles, l'inspecteur était sur ses talons.

— Pourquoi ne l'arrêtait-il pas ?

— Parce qu'il espérait, en suivant Goldstein, découvrir les complices de celui-ci. Le voleur avait de nombreux bagages. A la douane, il parvint à n'ouvrir qu'une valise sur cinq, en se montrant généreux. L'opinion de Gross était que le butin se trouvait dans les quatre autres valises.

— Quand les deux hommes sont-ils arrivés à Bruxelles ?

— Le neuf avril, à onze heures du matin. Goldstein a pris une chambre à l'*Hotel Astoria* et l'inspecteur a demandé la chambre voisine. Durant toute la journée, Goldstein n'a parlé à personne, sinon au personnel de l'hôtel. En ville, il a changé un certain nombre de billets volés.

— Il ne s'est pas aperçu qu'il était suivi ?

— Gross prétend que non. Le neuf au soir, Goldstein a dîné à l'*Astoria*, puis il est resté deux heures au fumoir, où il a lu les journaux. A minuit il est monté dans sa chambre et l'explosion a eu lieu une demi-heure plus tard, alors qu'il était au lit.

— Les valises étaient dans sa chambre ?

— Elles y étaient.

— Elles ont été détruites ?

— Complètement. Le feu a tout dévoré.

— Quel était le locataire de la chambre 75 ?

— Sir Harry Brulls, sujet anglais, ancien explorateur, qui eut son heure de célébrité voilà trois ans, quand il traversa seul le Sahara à dos de chameau.

— D'où venait Brulls ?

— De Berlin. Il est arrivé vingt-quatre heures avant Goldstein et Gross.

— Il n'a pas parlé au bandit ?

— Non ! il se trouvait pourtant dans le fumoir, le soir, en même temps que lui. Il s'est contenté de demander en allemand la permission de prendre un des journaux de Goldstein.

— Il est reparti ?

— Le lendemain du drame, à huit heures, pour Londres, via Ostende.

— Les locataires des autres chambres proches ?

— Au 74, Lawrence Tiller, danseuse américaine, venue de Berlin par le même train que Goldstein et l'inspecteur. Au 76, Joseph Van de Waele, diamantaire à Anvers, arrivé de Paris par avion quelques heures avant l'attentat.

— Ils n'ont pas été en rapport avec Goldstein ?

— Non ! Au dîner, l'Anversois a lié conversation avec la danseuse et tous deux ont bu du champagne jusqu'à onze heures et demie. Il est probable — mais ce n'est pas prouvé — qu'ils se trouvaient dans la même chambre au moment de l'explosion.

— Et le locataire de la chambre 78 ?

— Stéphan Strevszewski, polonais, trente-quatre ans. Venu de Berlin, lui aussi, par le même train que Goldstein. A voyagé dans un compartiment spécial, car sa jambe droite, brisée, était prisonnière dans un appareil de plâtre. Transporté en voiture-ambulance jusqu'à l'*Hôtel Astoria*, il n'a pas quitté sa chambre de la journée. A dix heures du soir, une nouvelle ambulance est venue le prendre pour le conduire à la gare, où il avait une couchette retenue pour Amsterdam.

— Il n'a pas adressé la parole à Goldstein ?

— Il n'a pas quitté sa chambre où le garçon d'étage, le maître d'hôtel et les infirmiers qui l'ont transporté ont été seuls à pénétrer.

— On a pu déterminer le type de la bombe ?

— Cela a été impossible. Quand l'incendie a été éteint, la chambre n'était plus qu'un monceau de cendres. Quant au cadavre, il était méconnaissable, déchiqueté d'abord, carbonisé ensuite.

— Le cambriolage de la banque de Berlin a exigé combien d'hommes ?

— Quatre pour le moins.

— Et Goldstein seul a été soupçonné ?

— La police n'avait aucune indication. Au point qu'une prime de cent mille marks avait été offerte par la banque à toute personne qui aiderait à découvrir les coupables.

— Même à un policier ?

— Bien entendu.

— Si bien que Gross eût touché cent mille marks si...

— C'est certain.

— Il n'avait pas prévenu la police belge de ce qui se passait ?

— Non ! Il attendait d'en savoir davantage pour intervenir.

— Si Goldstein n'eût pas réglé des achats avec des billets volés il n'eût pas été soupçonné ?

— Je vous répète qu'on n'avait aucune trace.

— Lawrence Tiller a dansé à Berlin ?

— Pendant quinze jours, au *Wintergarten*. Elle y était à l'époque du cambriolage.

— Où se trouvait alors Joseph Van de Waele ?

— A Vienne.

— Et Harry Brulls ?

— A Berlin.

— Il a dit ce qu'il y faisait ?

— Il visitait la ville.

— Il est riche ?

— Sa femme possède une certaine fortune. Elle ne quitte jamais Londres. Elle reproche à son mari ses prodigalités. Il a déjà été plusieurs fois question de divorce.

— Toutes les bombes provoquent-elles un incendie ?

— C'est rare. A moins qu'elles soient fabriquées dans ce but.

— C'était le cas ?

— Cela paraît probable.

— On a rien retrouvé des titres volés ?

— La moitié d'une liasse, à demi-consummée.

— Vous avez des renseignements sur Gerhardt Gross ?

— Très peu. Inspecteur intelligent, au courant de toutes les méthodes de police scientifiques, admirateur de son homonyme le professeur Gross, le théoricien du crime. Très ambitieux.

— Quel âge ?

— Trente-trois ans. Parle couramment l'anglais et le français. Il a annoncé plusieurs fois à ses collègues qu'à quarante-cinq ans il serait à la tête de la police berlinoise.

— Quelle est la professsion de Stéphan Strevszewski ?

— Représentant en fourrures.

— Van de Waele est marié ?

— Et père de famille, mais, lors de ses fréquents voyages, il met son alliance en poche. Il a supplié les journalistes de ne pas signaler sa présence à Bruxelles, parce que sa femme le croyait toujours à Paris.

— Vous avez des renseignements sur le garçon d'étage ?

— Jef Bronckaerts, engagé huit jours plus tôt. A surtout travaillé comme valet de chambre à bord des paquebots.

— Où se trouvait-il lors de l'explosion?

— Assis dans un fauteuil en face de l'ascenseur, où il passe la nuit lorsqu'il est de garde.

— Il est logé à l'hôtel ?

— Non ! Une partie de la domesticité couche en ville, par suite du manque de place.

C'est lui qui, le neuf avril, a rangé la chambre de Goldstein ? Et il y est resté seul ?

— Pendant une heure environ.

Joseph Leborgne s'était montré patient. Il avait répondu sans nervosité à mes questions.

— Avouez que le problème est d'une simplicité inouïe ! fit-il enfin. Il m'a fallu un quart d'heure exactement pour découvrir la solution...

Georges SIM

?

(Lire la solution exacte Jeudi 20 Juin)

VILLIOD, DÉTECTIVE

35e année

37, boulevard Malesherbes, PARIS-8e

Tél. : ANJOU 05-69

MYSTÈRE N° 12

BON

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

1° Qui a lancé la bombe ?

2° Quelle est l'identité du cadavre ?

3° Pourquoi la bombe a-t-elle été lancée ?

SOLUTION DU MYSTÈRE N° 10

L'ECLUSE NUMERO 14

— Voyez-vous, ajouta Leborgne, il faut compter avec les exaltés, les hystériques, les alcooliques et enfin avec les fous.

« Non pas avec lez fous reconnus dangereux, mais les autres, tous les autres qui vivent parmi nous en poursuivant une idée fixe...

« Vous devez savoir que les mariniers, en route, font provision d'eau potable aux écluses. Le plus souvent ils profitent pour cela d'un sas encombré, où ils doivent attendre plus ou moins longtemps.

« Si bien qu'ils s'approvisionnent à des endroits différents.

« La question *aliments* étant écartée dès le prime abord, restait la question *eau*.

« Et c'est pourquoi l'éclusier 14 était hors de cause. En effet on cuisine en chemin. Et quand les péniches arrivaient le soir devant l'écluse 14, le repas était déjà préparé à bord, déjà empoisonné.

« Même remarque pour l'écluse 13, où les mariniers passaient vers six heures du soir, quand la soupe était déjà au feu.

« Ne parlons pas de Nemours où l'eau est fournie par la ville.

« Il fallait donc remonter plus loin, à l'écluse 11 notamment, l'une des plus encombrées et qui, son nom l'indique : « Les Fontaines », est un point d'eau renommé.

« Je priai la gendarmerie de visiter le puits alimentant les Fontaines. On y trouva, comme je m'y atttendais, le contenu d'une bonne centaine de boites d'allumettes.

« Au surplus l'éclusier, un grand commotionné de guerre, ne songea même pas à nier. Il se contenta de dire avec un sourire malin :

« — Vous comprenez ! ils devenaient trop nombreux ! tout le monde se plaignait ! nous n'avions même plus le temps de manger ! Et les ingénieurs ne savaient que faire...

« — Moi, j'ai trouvé un moyen d'en supprimer la moitié... »

« Et il expliqua complaisamment que, depuis qu'il avait empoisonné son puits, il ne buvait que de l'eau du canal.

Le pauvre homme est aujourd'hui dans un asile... Et il tire toujours des plans pour diminuer le nombre des péniches sur le canal du Loing. »

G. S.

13 *solutions justes nous sont parvenues.*

Voici la liste des gagnants

1. **GODWEL, Mme B., à RETOURNELOUP.**
2. **BATAILLON, Fernand, 3, place Vaucanson, GRENOBLE.**
3. GAUJON, André, 6, place du Combat, PARIS.
4. BOGUSLAWSKY, Roman, 6, rue Emilie-Cholois, NIORT.
5. BENEDETTI, Alexandre, boul. Saint-Jacques, SAINT-RAPHAEL.
6. PONCHEL, Eugène, rue Pasteur, 46, SAINT-OUEN.
7. LUCCIONI, Philippe, 5, boulevard de la République, BEAUSOLEIL.
8. PONCHEL, Mlle Renée, 46, rue Pasteur, SAINT-OUEN.
9. ROGNON, Mme Hélène, avenue de Chabaud, MONTBELIARD.
10. BERGER, E., 284, boulevard Voltaire, PARIS.
11. FOURRE, Mme, 6, place Saint-Hilaire, NIORT.
12. GERMAIN, Raymond, 7, rue Séguier, PARIS.
13. SCHOEPF Fils, Henri, 2, impasse des Prêtres, MULHOUSE.

RÈGLEMENT

Article premier — Chaque jeudi, durant treize semaines, nos lecteurs trouveront le récit complet d'une affaire criminelle, dont les détails et les observations psychologiques leur permettront de trouver le coupable.

Art. 2. — A la fin de chaque récit, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces trois questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur du récit, M. Georges Sim, qui les a remises sous plis cachetés et numérotés au directeur de *Détective*.

Art. 3. — Pour nous permettre de départager les *ex-æquo*, les concurrents devront répondre à la question subsidiaire suivante :

Combien de réponses justes parviendront-elles à Détective ?

Art. 4. — Les lecteurs ont sept jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque mystère. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au mystère du numéro de cette semaine (jeudi 6 juin 1929) devront nous être parvenues au plus tard dans la journée de jeudi prochain (13 juin 1929). Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la direction du journal *Détective*, 35, rue Madame. PARIS (VIe), porter la mention CONCOURS HEBDOMADAIRE et renfermer le bon du concours correspondant au mystère.

Art. 5. — Nous donnerons la solution exacte de chaque mystère, avec la liste des gagnants, quinze jours après la publication du récit dans *Détective*.

Art. 6. — Le concours des 13 mystères est doté de 50 prix chaque semaine.

Le premier prix est invariablement fixé à

500 francs en espèces.

Art. 7. — Chaque mystère forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts.

Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui nous aura adressé le plus grand nombre de solutions justes et déjà primées se verra attribuer un prix spécial de

5.000 FRANCS EN ESPÈCES

indépendamment des prix de 500 fr. ou de tous autres prix qu'il aurait pu déjà toucher.

LA VIE DE SOUFFLARD, LESAGE ET Cie

ou les vrais "Mystères de Paris"

On s'imaginerait volontiers que l'écrivain qui, le premier, popularisa les bas-fonds de Paris, qui fit descendre le bon bourgeois du temps de Louis-Philippe, dans les cabarets souterrains des Champs-Elysées — il y en avait alors — qui chanta l'énivrement que donne « l'eau d'aff » et orna l'argot des voleurs d'une sorte de délicatesse mondaine, fut un bohême de talent, mais dépenaillé, à la barbe en broussaille et habitué des bouges.

Eugène Sue, l'auteur des *Mystères de Paris*, n'avait rien de cet écrivain-là : dandy, vêtu à la dernière mode, exhibant dans les salons d'extravagants costumes, notamment un complet « vert-de-mer » dont on parla longtemps, il faisait mine de mirliflore. Ayant calèche et groom, client de Tortoni et du Café de Paris, il pouvait ambitionner le titre d'arbitre des élégances et prétendre à donner le ton aux badauds du boulevard. Une seule chose le gênait : la nature l'avait doué d'un certain nez camard, qui nuisait à son aspect aristocratique.

Tel quel, ce dandy noctambule découvrit un jour la manière de toucher la fibre populaire, et arriva même à détrôner un moment le grand Dumas père. — A partir de 1843, parurent dans *Les Débats*, *les Mystères de Paris*, et ce fut une révolution : « le maître et le valet, l'ambassadeur et le secrétaire, le duc et pair, l'épicière », attendaient avec fièvre le feuilleton du matin; s'il y avait une interruption, il semblait que la vie de la capitalefût suspendue. Les écrivains délicats avaient beau mépriser cette matière sans art ; le public ne partageait point leur avis : il trouvait dans ce roman une couleur nouvelle, un tableau des mœurs et du caractère de ce monde obscur et misérable, où couvent les émeutes, une tendance à présenter les individus, les événements, avec un pittoresque d'expression, un mépris des convenances qui choquaient d'abord, puis finissaient par attirer : bref, une histoire à portée sociale.

Le cabaret de la rue Notre-Dame-de-Nazareth

La publication des *Mystères de Paris* fut une date. Où le dandy Eugène Sue s'était-il documenté ?

Le crime de la rue du Temple

Il y avait, en 1838, tout un peuple de commerçants autour du marché du Temple. L'un des plus notables était le brave M. Renault, négociant en matelas et fournitures de lit, dont l'étalage se trouvait au « carreau » même, et qui habitait avec sa femme et sa fille Elisa, âgée de quinze ans, un logement au 3e étage dans la rue du Temple, nº 91.

Le 5 juin de cette année-là, Renault, ayant fini ses affaires au « carreau » envoya sa fille dire à sa mère de se préparer pour la promenade. Elisa partit aussitôt mais trouva la porte de l'appartement fermée ; pensant que sa mère était sortie, elle redescendit et alla demander la clef à son père... Comme elle remontait l'escalier et arrivait chez elle, elle croisa un individu vêtu d'une redingote bleue qui disait à un autre homme, habillé de brun : « Fermez la porte ! » — « Me voilà, messieurs, s'écria Elisa, ne fermez point ! » Mais déjà la porte est close et les deux hommes disparaissent.

Elisa frappe. Point de réponse. Elle s'inquiète et tout à coup voit du sang couler sous la porte. Affolée, elle descend chez la portière : « J'ai frappé, ma mère ne m'a pas répondu. J'ai vu du sang... si elle était assassinée ! » Le père Renault, prévenu, accourt, la porte enfoncée à coup de hachette s'ouvre, et le cadavre de Mme Renault apparaît, étendu sur le plancher et criblé de blessures. — On en compte dix-sept. — La victime s'était vaillamment défendue : les murs, les meubles portaient des traces de sang, et les assassins s'étaient essuyé les mains aux rideaux, aux draps du lit. L'appartement était bouleversé, pillé.

Crime banal à première vue et assassins inexpérimentés. Un témoin a aperçu, courant vers le boulevard, deux hommes dont l'un laisse tomber une cuillère en argent. Bon ménager, le témoin lui écrie : « Vous perdez votre argenterie, venez donc la ramasser ! » L'un des hommes, après avoir hésité, revient sur ses pas, ramasse la cuillère et repart... Rue Notre-Dame-de-Nazareth, dans un cabaret, on remarque les mêmes hommes qui se font servir — sobriété rare — deux verres d'eau sucrée ; lorsqu'ils sont partis, la servante s'aperçoit que ses clients n'ont pas touché au sucre ; mais la carafe est vide ; l'eau qu'elle contenait, a servi à faire disparaître des taches de sang.

La piste était facile à suivre, et la police fit d'étonnantes découvertes.

La bande à Soufflard

Paris était alors la résidence d'une véritable « armée du crime » : forçats libérés, ou en rupture de ban, qui, aux jours d'émeute, si fréquents sous le règne du pacifique Louis-Philippe, venaient grossir l'armée de l'insurrection.

Certains étaient connus : Lesage, libéré au commencement de 1838 ; Soufflard qui avait, lui, rompu son ban ; Nicaud, vieil habitué du bagne, « une pratique », comme l'on disait. C'étaient là des protagonistes, des bandits qui avaient fait leurs preuves. Mais au-dessous d'eux s'agitaient des comparses : la femme Vollard, sœur de Lesage et porteuse de pain, qui jouait le rôle d'indicatrice pour « nourrir les poupards », c'est-à-dire pour préparer les affaires fructueuses — son fils, le célèbre Fifi Vollard, sans pareil pour les vols de toute espèce — vols à la tire, à l'esbrouffe ou simplement à l'étalage — et qui devint lui-même directeur de la bande, celui dont Soufflard disait : « Ce môme-là ira loin ». Puis le troupeau des prostituées, parmi lesquelles se distinguait Eugénie Alliette, dite la Biche, ex-surveillante dans un pensionnat, tombée au ruisseau, qui grâce à sa gentillesse, à son allure bon enfant, recrutait les dupes et faisait le guet à l'occasion.

En avril 1838, Soufflard, Micaud et Alliette avaient été arrêtés sous l'inculpation de vol ; mais faute de preuves, on les relâcha le 1er juin. Lesage, qui venait à la même époque de sortir de la Force, se trouvait dans le dénûment le plus complet ; et quand la bande se reconstitua, elle était aux abois. Heureusement la Vollard vint apporter une affaire — une affaire facile — rue du Temple.

Le 5 juin suivant, Mme Renault était assassinée.

Ainsi, la police avait eu, un moment, sous la main les principaux coupables. Maintenant, ils s'étaient dispersés et il fallait repartir sur de nouveaux frais.

Lesage, le premier, se fit prendre dans un cabaret près du Pont Saint-Michel, et, en bon ami, ne manqua pas de demander où était Soufflard. Celui-ci, fin matois, pratiquait la politique « nomade » : il avait trois logis, loués sous des noms différents, un rue des Noyers, un rue de Seine, un rue Dauphine, où il vivait avec la belle Alliette qui, après avoir été longtemps la maîtresse de Micaud, s'était prise de passion pour ce vigoureux Soufflard, un gaillard que n'effrayaient point les besognes difficiles.

Jaloux, Micaud dénonça son rival ; et un beau matin, trois argousins arrivaient rue Dauphine, gardaient à vue la belle Alliette et établissaient une souricière dans la maison. Alliette avait des sentiments : « Si vous voulez me laisser aller, dit-elle à ses gardiens, je vous accorderai... tout ce que vous voudrez ; cela m'est arrivé avec d'autres un peu plus huppés que vous.» Mais les Spartiates de la rue de Jérusalem demeurèrent incorruptibles.

Tout à coup, vers onze heures du soir, on entendit dans la rue un coup de sifflet, puis une voix : « Biche, es-tu-là ? » Un second coup de sifflet. Sur l'ordre des agents, Alliette se montre à la fenêtre, Soufflard sans défiance, monte et est reçu de façon inattendue. Il se débat, blesse un agent avec un tourne vis qu'il tient à la main et n'est maîtrisé, ficelé, qu'avec peine. Tandis qu'on l'emmène à la préfecture, il grommelle : « Si j'avait bien fait, un de vous aurait sauté la pas, j'en aurais *buté* un ! »

Sur la sellette

Le crime de la rue du Temple avait contribué à remplir les prisons, car la police, au cours de l'enquête, avait râflé quarante-six individus suspects ; mais, en fin de compte, on ne retint que cinq inculpés qui comparurent le 8 mars 1839 devant les assises.

Soufflard en tête : trente-trois ans, le teint mat, des yeux brillants, mobiles, sous forte moustache ; il est habillé comme un bon petit bourgeois ; bien que, depuis l'âge de seize ans, il n'ait guère vécu qu'en prison et au bagne, il se vante d'exercer la profession d'ébéniste.

A côté de lui, Lesage, son aîné, semble une brute quelconque. — Micaud, qui se dit commis-voyageur, a une tête de fouine, un regard effaré, on sent que la peur le domine. — La belle Alliette, coiffée d'un bonnet blanc à rubans bleus, le visage encadré de cheveux blonds, pose. Quant à la Vollard, mère du glorieux Fifi, elle paraît une paysanne à peine sortie de l'animalité.

Et, à mesure que les audiences se déroulent, le crime se reconstitue.

En sortant de prison, Lesage a dit : « Je suis arrivé à jouer le grand jeu. J'ai besoin de Soufflard... Pour cinq francs, je tuerais bien quelqu'un.» Il ne lui suffit plus, en effet, d'une affaire de « carouble », c'est-à-dire d'un vol avec de fausses clefs. — On se retrouve le 5 juin dans un cabaret de la rue Saint-André-des-Arts : Lesage, Soufflard, la Vollard en sabots...; Alliette, vêtue d'une robe de soie noire, fait la dame, parle haut, commande le déjeuner... Le coup est décidé, mais au dernier moment Micaud se récuse ; il a vu la dame Renault, la trouve « trop douce à parler »... Les deux autres hommes n'ont point de ces délicatesses, montent au troisième étage de la maison de la rue du Temple, demandent à voir de la toile à matelas, et tandis que la malheureuse marchande monte sur un tabouret pour atteindre un rouleau de toile, ils se jetent sur elle, l'assassinent...

L'assassinent ! — Non pas, répondent en chœur Lesage et Soufflard : « On est voleur, M. le président, mais pas assassin ! » Ont-elles jamais versé le sang, ces brebis ?

Mais pourquoi discuter ? Elisa Renault, mise en présence des inculpés, s'évanouit presque, se jette dans les bras de son père, en criant : Oh ! là ! Ah ! mon Dieu ! Au secours ! » La tenancière du cabaret de la rue Saint-André-des-Arts les reconnaît aussi, et la paysanne et la demoiselle à la robe de soie noire, qui parlait si haut.

Pourtant les accusés tiennent bon. Lesage, avantageux, se décerne ce certificat : « J'ai passé toujours pour un bambocheur, soit ; pour un ivrogne, je le sais, c'est effectif. Au bagne comme ailleurs, c'était la même chose. Mais, voyez-vous, un ivrogne et un assassin, c'est deux. » Quant à Soufflard, il ne pense qu'à assouvir sa haine contre Micaud et fait de curieuses révélations : « Pour vous donner une idée de sa jalousie ! Il allait jusqu'à mettre un M sous les souliers d'Alliette avec de la craie, quand il sortait, de manière que si l'M était effacé, il voyait qu'elle *avait* sorti ! »

Soufflard le stoïcien

Le verdict ne pouvait être douteux : la mort pour Soufflard et Lesage, dix ans de réclusion à la femme Vollard, huit ans à Micaud, six ans à la belle Alliette.

Au moment où l'arrêt est prononcé, Soufflard porte son mouchoir à la bouche, baisse la tête tout en jetant à Micaud un regard féroce ; puis, comme on l'entraîne vers sa cellule, il s'arrête soudain et rugit : « J'ai soif ! » Un gendarme lui apporte de l'eau, Soufflard avale d'un seul trait puis redevient impassible ; un moment seulement, il se retourne : Alliette sanglote... Alors il hausse les épaules et reprend sa marche.

A la Conciergerie, le ton change. Quand on veut lui mettre la camisole de force, Soufflard se défend comme un diable ; et un agent de la sûreté, qui tâche de l'immobiliser est tout à coup frappé par la lividité de son visage, par ses yeux injectés de sang et entourés d'un cerne bleuâtre : « Soufflard, s'écrie-t-il, vous vous êtes empoisonné ! »

— Oui, eh bien oui ! répond l'autre d'une voix sourde.

— Quel poison avez-vous pris ?

— Je ne le dirai pas, non, je ne le dirai pas ; on me donnerait du contre-poison.

En hâte, on va chercher du lait. Instinctivement, Soufflard saisit la tasse, puis la repousse...

Au carreau du Temple en 1838

Après un moment de réflexion, il sourit : « Il est trop tard. Le coup est fait, çà a touché au cœur. » Et il boit.

Vainement un interne de l'Hôtel-Dieu lui administre des vomitifs. Vers onze heures du soir, au milieu d'horribles convulsions, d'imprécations contre le traître Micaud qui a sauvé sa tête, Soufflard expire. Comment s'était-il procuré l'énorme quantité d'arsenic qu'il avait absorbée ? On le ne sut jamais.

La belle Alliette, amenée en face du cadavre, ne se trouble point : « C'est bien, dit-elle sèchement. Il est mort. Je ne lui aurais pas cru tant de résolution. »

Il était dit que « les bois de justice » ne s'élèveraient point pour les assassins de Mme Renault. Lesage, depuis sa condamnation, semblait résigné, paisible et racontait avec complaisance ses vols et les menus assassinats qui avaient marqué sa carrière. Mais le 25 avril au matin, quand le gardien pénétra dans sa cellule, il le trouva pendu au barreau de la fenêtre...

De la réalité au roman

C'est l'histoire de ce crime, fort quelconque en somme, qu'Eugène Sue a remaniée, façonnée, amplifiée à sa fantaisie ; c'est sur ce thème qu'il a brodé cette longue et terrible épopée à rebondissements qui s'intitule *les Mystères de Paris*.

Du Maître d'Ecole à Soufflard, de la Chouette à la femme Vollard il n'y a qu'un pas ; et l'effrayant Tortillard du roman ressemble comme un frère au célèbre Fifi.

Mais il fallait que la sombre épopée fût éclairée par une figure pure et sympathique, par un être frêle, vivant dans une atmosphère de vice, mais aspirant à la vertu ; et c'est ainsi que la belle Alliette qui parlait si haut et considérait sans frémir le cadavre de son amant, devint, grâce aux soins officieux du dandy Eugène Sue, la tendre et blonde Fleur-de-Marie.

J. LUCAS-DUBRETON.

UN LIVRE FORMIDABLE
UN LIVRE CURIEUX
destiné à faire sensation

L'ANTICHAMBRE DE LA MORT

PAR

Jean GOLDSKY

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIERES

Le rendez-vous.
Une fauve.
Les dingos tragiques.
Les innocents.
Des coupables qui sont d'honnêtes gens.
Gredins authentiques.
Et quelques autres.
L'homme nu.
Une parenthèse.
Ceux du diable.
Sancta Simplicitas.
L'odyssée du Docteur Bougrat.
Forçats.
L'anthropophage.
Mam'zelle.
La confession d'un bandit.
L'affaire Métivier.

Prix net : 15 francs

En vente partout et envoi franco recommandé contre mandat de 16 fr. 50 (Etranger : 18 fr.) adressé à

L'AGENCE PARISIENNE DE DISTRIBUTION

8, rue du Croissant - PARIS (2e)

Compte cheques postaux Paris 579.07

VARIÉTÉS

Une scène dramatique de S. O. S.

S. O. S.

COMMANDANT de l'armée coloniale italienne, Mario Monti rejoint l'Afrique avec sa femme Grazia, une jeune comédienne. Sur le paquebot, il rencontre son ancienne maîtresse Rita Cortès ; elle le reconquiert. Mais le paquebot donne sur un récif... S. O. S. Quittant Rita trop tard pour retrouver sa femme dans le désarroi du sauvetage, Mario la croit noyée. Elle a été sauvée par Giuseppe, un clown passager du bateau et dont la fille, sa partenaire pour ses numéros de cirque, est perdue dans le naufrage. Aussi, Grazia la remplacera. Mario, que les dangers de son service ne peuvent distraire du souvenir de sa femme, entre un soir au cirque de Tripoli. Grazia l'aperçoit. Mais il va dans la loge de Rita qui, de connivence avec Mohamed, espion arabe, l'attire chez elle : Guet-apens. On lui vole certains documents. Grazia a deviné le complot, elle arrive chez Rita, la blesse d'un coup de revolver, remet son mari qu'elle trouve à terre sans connaissance entre les bras d'un officier, s'éloigne sans que Mario l'ait reconnue. Mario s'élance à la poursuite des Arabes, rattrape Mohamed, reprend ses documents. Et, à présent, la bataille. Mario se couvre de gloire : c'est une grande victoire. Il est blessé, mais Grazia survient : elle pansera toutes les blessures...

Ce sont de telles péripéties qui font se demander si le vrai film d'aventure doit nécessairement comporter un scénario aussi compliqué. D'autant plus que cette complication n'est pas liée à l'originalité. La réalisation est probe, adroite, consciencieuse. Nos compatriotes, l'admirable Mlle Gina Manès et M. André Nox, ne peuvent guère donner leur mesure dans les rôles de Rita et du clown. Les autres acteurs, Mlle Liane Haid, Mrs Fryland et Nestor sont excellents.

VENUS

La princesse Doriani est présidente d'une compagnie de navigation. Elle est aussi une jolie femme indépendante et fantasque : une nuit, pour amuser les invités réunis sur son yacht, elle fait une démonstration d'aquaplane et, dans l'ivresse de la course, dépouillant sa robe de soirée, elle apparaît nue et radieuse comme Vénus sortant de l'onde. Elle a été vue ainsi par cinq cents personnes, dont l'une, commerçant d'un genre spécial, qui se rend à Buenos-Ayres avec quelques femmes, répète ce qu'il a vu au capitaine Franqueville, commandant du bateau de la compagnie Doriani sur lequel se trouve l'individu peu de jours après. Franqueville qui ne connaît pas la princesse, prend néanmoins sa défense, boxe l'homme... et le jette à la mer où il se noie.

Révoqué par le conseil de discipline devant lequel il a refusé de divulguer la raison du pugilat, Franqueville gagne Oran pour tenter d'y refaire sa vie. C'est là que la princesse, mise au courant de l'affaire et soupçonnant la vérité à travers les procès-verbaux des interrogatoires, le rejoint. Sous un faux nom, elle le voit, lui parle, le confesse, le charme, le séduit enfin. Cependant, un certain Zarkis, parent de l'homme tué accidentellement par Franqueville, parvient à découvrir la vérité, apprend le sentiment qui unit la princesse à Franqueville, cherche alors à la faire chanter, car elle l'a un jour humilié publiquement... Pour reconquérir une certaine lettre qui constitue la preuve de la culpabilité de Franqueville, la princesse ira jusqu'à consentir à paraître à une fête de Zarkis, aussi Vénus qu'elle le fut à la fameuse nuit, origine du drame. Au dernier moment, l'épreuve lui sera épargnée. Mais Franqueville qui a appris l'identité de son amie, et qui la croit la plus impure des femmes, s'éloigne. Pas si vite pourtant ni si loin que la princesse ne puisse le rejoindre, le convaincre, et recevoir de lui le baiser final.

La réalisation du film est soignée, mais l'action parfois semble décousue, ses rebondissements un peu arbitraires. Constance Talmadge, dans la princesse Doriani, est gracieuse, élégante, mais on se souvient des créations plus brillantes qu'elle fit naguère. M. André Roanne, dans un rôle qu'on regrette de voir si fugitif, a beaucoup d'allant et paraît plus en forme que dans d'autres films ; et le petit Jean Mercanton a du naturel et joue très juste. Les autres rôles sont tenus par Mrs Jean Murat et Maxudian.

Une Vénus qui n'est pas Constance Talmadge

Philippe HÉRIAT.

Georges RÈME
le joyeux cambrioleur
raconte sa vie d'aventures
dans
MES ÉVASIONS
Les ÉDITIONS DE FRANCE
12 francs

la nouvelle collection L'AVENTURE

les romans de voyage d'intrigues policières d'aventures extraordinaires.

1fr. 25

le 1er et le 15 de chaque mois, un roman complet de près de 9.000 lignes

DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

HISTOIRES DE VOLEURS
par Louis Thinet (1)

LE vol à la tire, le vol au rendez-moi, à l'inspiration, à la glu, à la flan, à l'esbrouffe, à l'américaine, à la graisse, à la roulotte, la carambouille, l'entôlage et les mille autres méthodes utilisées jusqu'à ce jour pour s'approprier la bourse du voisin n'ont pas de secret pour M. Louis Thinet. Il a patiemment recueilli sur l'activité des pick-pockets et des escrocs une documentation prodigieusement variée, et chemin faisant, il a récolté quelques bonnes histoires : en voici une :

« Une chambre correctionnelle était en plein rendement, on y jugeait un individu accusé de violation de domicile. Le président procédait à l'interrogatoire du prévenu, quand un ouvrier, en blouse blanche, portant une échelle sur le dos, pénétra dans la salle d'audience, monta sur l'estrade du Tribunal et plaça son échelle contre le mur.

Le président suspendit la séance et interrogea du regard l'ouvrier.

Sans s'émouvoir et sans prononcer un seul mot, ce dernier montra la pendule au magistrat.

— Elle ne marche donc pas ? questionna le président.

L'ouvrier, qui devait être muet, fit de la tête, un signe négatif.

— Tiens ! je ne m'en étais pas aperçu ! affirma le magistrat. Et il dit à l'ouvrier :

— Allez-y...

Le monte en l'air grimpa sur son échelle, décrocha la pendule, la mit sous son bras gauche, redescendit, rechargea son échelle sur son épaule droite et se retira, en saluant, toujours en silence.

L'audience fut reprise.

Quinze jours après, le président ne voyant pas revenir sa pendule, et bien qu'il eût une montre, réclama au matériel.

— Votre pendule ? lui fut-il répondu ; mais elle marchait à merveille et personne n'a donné l'ordre de l'enlever.

Elle avait été volée.

On la retrouva au Marché aux Puces de Saint-Ouen. »

En voici une autre :

« Un client entre dans un magasin de chaussures, essaie une paire de solides brodequins... Ils lui vont comme un gant... prix, neuf francs..., c'est cher ; mais il faut bien se chausser n'est-ce pas ?

(Notons, en passant, que cette histoire a dû être recueillie avant-guerre.)

Le client frappe du pied, fait deux pas en avant et trois en arrière, pour bien se rendre compte si la cambrure est suffisamment molle... à cause de ses satanés cors. Soudain un individu pénètre dans la boutique et crie :

— Propre à rien ! dégoûtant ! tiens ! voilà pour t'apprendre à vivre...

Et il lui envoie une formidable gifle, puis déguerpit à toutes jambes, dans la rue...

— J'aurai sa peau ! hurle le client qui, chaussé de neuf, s'élance à la poursuite de l'agresseur.

Le cordonnier sort sur son pas de porte, suit du regard les deux adversaires et répète :

— L'attrapera... ? l'attrapera pas... ?

Il ne saura jamais s'ils se sont rejoints, car il ne les reverra plus...

Une heure après, le coup se renouvelle sur la rive gauche, mais les rôles sont changés, c'est celui qui a reçu qui frappe l'autre ; chacun aura sa paire de chaussures... »

« Un homme averti en vaut deux », proclame la bande qui entoure le lièvre. Quand vous l'aurez lu vous aurez peut-être moins de chance d'être vous-même un jour « refait ». Mais l'ingéniosité des voleurs est telle que rien ne me paraît moins sûr, et la seule chose qu'on puisse affirmer c'est que M. Louis Thinet lui-même ne vous aura pas trompé, s'il s'est proposé de vous divertir.

MEURTRE
par François Berge (2).

Un curieux roman, d'une fantaisie un peu décevante et qui laisse le lecteur perplexe sur les intentions de l'auteur. La réalité n'existe guère pour M. François Berge, seul compte le drame intérieur, les conditions psychologiques du crime — cet atroce « besoin de tuer » qui surgit à l'heure fatale dans l'âme de l'assassin. Un livre qui ne laisse pas aisément surprendre ses secrets, mais qui récompense le lecteur de la peine qu'il a prise.

Roger GALLOIS.

(1) Fayard, éditeur.
(2) Au Sans Pareil.

LUCIENNE FAVRE
LA NOCE
roman
GRASSET
Par l'auteur de L'HOMME DERRIÈRE LE MUR (20e mille)
15 fr.

Le crime de Saint-Clément

Tulle (de notre correspondant particulier).

La route de Lagraulière est, pour le touriste, l'une des plus pittoresques qui soient. Au printemps, elle se déroule onduleuse et comme noyée dans une mer de verdure montant à l'assaut des montagnes corréziennes. Un peintre pourrait y trouver une richesse de coloris, une diversité dans les lignes, qui ravissent et qui enchantent.

En hiver, tout change : le vert sombre des bois touffus disparaît, la couleur crue des prés se fonce et le paysage revêt un aspect lugubre.

Le 14 janvier 1929, le curieux qui se fût promené dans la campagne déserte, eût eu la surprise de découvrir, vers 4 heures de l'après-midi, gravissant péniblement la route difficile, sous le ciel gris chargé de neige, une femme qui, le visage fouetté par le vent soufflant en tempête, devait de temps à autre s'arrêter pour reprendre haleine.

Le fichu noir couvrant la tête, la longue robe plissée que l'aquilon déchaîné collait au corps maigre et mordu par le froid, les lourds sabots débordant de paille, révélaient une paysanne de l'endroit.

Une vieille paysanne, usée, flétrie, ridée et qui, dans cette solitude, dressait cependant sa silhouette volontaire.

Vue du haut de la côte, elle apparaissait comme un point minuscule, fourmi obstinée dans une ascension pénible.

Elle parvint au sommet, et un court instant, celui d'une pause, son ombre fantastique se découpa sur le ciel triste et gris.

Son regard découvrait, aux limites proches de l'horizon, le village de Saint-Clément, aux maisons écrasées sur le sol, et, plus loin, quelques habitations isolées, enfouies dans les replis mouvants des terres. Elle reprit sa route, la démarche soudain plus lasse et le corps plus tassé sur le bâton noueux, unique compagnon

Au lieudit « Quatre-Coins », elle perçut l'écho d'un pas plus rapide, et bientôt elle fut rejointe par un cultivateur, M. Vergnolle :

— Je vous croyais à la foire, madame Chausset ?

— J'en viens, mon fi, mais je n'ai pu y rester, car je suis bien inquiète.

Et la vieille dit ses craintes :

Elle était allée à la foire de Lagraulière, commune voisine, pour y vendre ses brebis. Avant son départ, elle avait recommandé à son mari, qui devait la rejoindre, de se munir des économies du ménage, soit 8.000 francs, en bons de la Défense nationale et en billets de banque. François Chausset avait procédé immédiatement à l'opération en plaçant l'argent dans un portefeuille, qu'il avait mis dans une poche de son gilet.

Vers 8 heures, le neveu du couple, Henri Bossoutrot, âgé de vingt-six ans, qui habitait depuis longtemps sous le même toit, et son cousin, Victor Combes, étaient partis, conduisant des moutons au marché.

La femme, elle, était restée une heure et demie de plus avec son mari; mais, dès 9 h. 30, Chausset était seul à la maison.

— Voyez-vous, disait-elle en patois, la respiration coupée par le vent, j'ai peur. Mon homme n'est pas venu à la vente, et lui, toujours si plein d'attentions pour moi, n'eût pas manqué de me faire avertir s'il avait simplement changé d'avis. D'ailleurs, il était malade depuis quelque temps...

— Malade ? répondit Vergnolle, mais il n'est pas vieux, et il s'en sortira !

— Pas vieux « moun » François ? Mais il a plus de soixante-dix ans !

Pas vieux ! Ah ! comme il avait vieilli en quelques jours, ce septuagénaire amoureux de la glèbe, sa première maîtresse! C'était lui qui, toujours, avait dirigé l'exploitation de son bien. Pour la première fois, il avait dû renoncer aux travaux d'hiver : son neveu seul les avait accomplis. Il en avait suivi l'avance, assis derrière la fenêtre, sa figure s'illuminant d'un sourire à la rentrée du gars robuste, secouant ses sabots pleins de terre. Par la porte entr'ouverte, il humait l'odeur des champs et, percevant l'air trop vif, se réjouissait de l'hiver rigoureux, favorable aux récoltes.

Pas vieux! Il s'était, depuis, courbé davantage, comme attiré par une force invincible vers le sol qu'il aimait.

Dans les arbres bordant la route, le vent soufflait, brusquement enragé. La tempête approchait et le froid enfonçait ses aiguilles dans la peau des deux interlocuteurs. Une grosse branche d'un châtaignier s'abattit avec fracas sur la chaussée. Epouvantée, la vieille se signa :

— Malheur! malheur! la branche est tombée près de moi!

Et, brusquement, désireuse d'en finir et de savoir, elle se remit en marche. Elle semblait courir. Au chemin conduisant à la ferme, elle salua son compagnon d'une brève inclinaison de tête et s'élança vers son but.

Certitude

C'est à quelques centaines de mètres de l'agglomération peu importante de Lespinat, non loin de la route qui conduit au bourg, qu'est situé le modeste immeuble de la famille Chausset : un long bâtiment formant maison d'habitation. Au logement, sont attenantes une grange, puis l'étable et enfin une autre grange.

Lorsque la fermière arriva, tout semblait désert. Des poules picoraient, indifférentes, sur le fumier entassé dans la cour. Les fenêtres ouvertes, le silence profond, laissaient une impression d'abandon, de tristesse et de mort.

— François !

Pas de réponse.

— François !

Elle ne perçut que la plainte du vent.

— François ! François !

Rien, toujours rien. La cuisine était vide, ainsi que la première et la deuxième grange.

L'étable l'attirait. Les bêtes étaient toujours au râtelier. Les vaches ruminaient paisiblement. Mais l'odeur tiède habituelle de ces lieux était, lui sembla-t-il, plus âcre.

Son sabot enfonça dans de la paille. Elle l'en retira maculé de sang.

Il y avait encore des taches sur la porte. Elles se continuaient, à intervalles réguliers, jusqu'au puits, dont le treuil et certains barreaux étaient brisés. Y courir, se pencher sur la margelle, furent l'affaire d'un instant.

Dans le crépuscule, sous le ciel gris d'hiver, dans le désert de la campagne abandonnée, retentit et se répercuta le hurlement d'une vieille femme désespérée. Vergnolle l'entendit le premier. Il déclara plus tard qu'il avait senti ses cheveux se dresser sur sa tête. En courant, il revint en arrière et découvrit une malheureuse criant sa douleur sur la pierre insensible.

... Jusqu'au puits, dont le treuil et certains barreaux étaient brisés

Elle trouva pourtant, la rude paysanne, le courage d'aider à la manœuvre du treuil. Au fur et à mesure que s'accomplissait la besogne, le corps apparaissait plus distinctement, et bientôt il put être dégagé.

Il était ficelé avec la corde même du puits.

Présomptions

La gendarmerie, prévenue aussitôt, ouvrit une enquête, dont les premiers éléments étaient les suivants :

Vers 12 h. 30, Vergnolle, passant devant la ferme et apercevant la porte ouverte, appela Chausset et n'obtint pas de réponse. Il continua sa route pour vaquer à ses occupations. On connaît sa rencontre avec la paysanne et comment il accourut sur les lieux.

Un sieur Roanne, ayant égaré des cochons et allant à leur recherche, passa aussi vers midi devant la porte ouverte. Il appela, sans résultat.

Un troisième homme, René Fournial, demeurant à une centaine de mètres de la maison du crime et le plus proche voisin de la famille Chausset, dit qu'il était parti vers 10 heures pour se rendre au village du Maugein et porteur d'une somme de 5.000 francs, montant de deux années de loyer qu'il devait à son propriétaire, M. Pélissier. Pressé de questions par les gendarmes, le témoin affirma n'avoir rien entendu le matin parce qu'un de ses fils était malade.

— Il est plus urgent, dit-il, de s'occuper des vivants que des morts.

Phrase étrange en pareille circonstance et qui étonna.

Elle donna fort à penser quand un autre voisin vint déclarer que Fournial avait quitté son domicile vers midi seulement.

On s'étonna davantage encore quand le fermier affirma n'avoir pas perçu les cris de Mme Chausset, lui, le plus proche voisin, alors qu'ils avaient mis en éveil d'autres personnes plus éloignées.

— Je soignais mon fils, répéta Fournial.

De toute évidence, l'assassin était au courant des habitudes de la famille Chausset et il savait que le mari emportait les économies du ménage, en prévision de vol ou d'incendie. Or, les économies avaient disparu et Fournial était allé, non à 10 heures, mais vers midi, s'acquitter des termes qu'il devait à son propriétaire.

Le crime

Le coupable put se dissimuler dans l'étable, un peu avant l'arrivée de la victime, qui, tous les jours à la même heure, soignait son bétail. Au moment où le père Chausset se penchait pour attacher une bête à l'anneau scellé dans le mur, l'homme, dissimulé dans l'ombre, abattit son poing armé d'une pierre conique, pesant 250 grammes, sur le cou décharné qui s'offrait à lui, et atteignit le septuagénaire à la base du crâne. Le cultivateur tomba à genoux.

Alors, l'agresseur, répétant son geste onze fois, acheva son œuvre. La casquette de la victime fut retrouvée non loin de là, maculée de sang, et sur la pierre souillée, instrument du crime, on découvrit des cheveux blancs.

Le corps encore tout chaud fut soulevé et porté jusqu'à des troncs d'arbres situés à une dizaine de mètres. Après quoi, l'assassin, ficelant le cadavre avec la corde du puits, le précipita dans le vide.

Le treuil se déroula avec fracas et deux barreaux, cédant au poids trop lourd, furent projetés à travers la toiture, tandis qu'un bruit sourd accompagnait la disparition du funèbre colis dans l'eau glacée.

Une perquisition opérée chez Fournial fit découvrir un sabot portant des traces suspectes. On apprit, d'autre part, que le propriétaire du cultivateur avait reçu de lui des bons de la Défense nationale en payement. C'était plus qu'il n'en fallait pour légitimer une arrestation.

Sans perdre de temps, on procéda à la reconstitution du crime. Le père Chausset fut remplacé par un mannequin. Très pâle, le coupable présumé se prêta à toutes les vérifications. Il eut un seul instant de faiblesse, en voyant ses enfants :

— Mes petits, mes pauvres petits ! dit-il.

Mais, aussitôt, il eut un mouvement de colère lorsqu'il aperçut sa femme évanouie :

— Laissez-moi donc, vous voyez bien qu'elle est malade. Je voudrais que le tonnerre écrase ceux qui en sont la cause !

On refit même le trajet accompli, jusqu'au Maugein.

C'est Fournial qui attela son ânesse à la voiture et il monta à côté du gendarme chargé de conduire. Ce dernier, las d'une allure à laquelle il n'était pas habitué, piqua l'animal avec un aiguillon. Du sang mouilla aussitôt le poil. Le prévenu le fit remarquer :

— Voyez, ma bête saigne. C'est ce qui s'est produit le jour où je me suis rendu chez M. Pélissier, et, comme j'avais mon pied un peu en avant sous le ventre, du sang est tombé sur mon sabot.

On lui répondit qu'on ferait procéder à une analyse.

En cours de route, une femme vint raconter que, huit jours avant le meurtre de Chausset, elle avait reçu Fournial, qui voulait voir une truie sur le point de mettre bas. Le cultivateur avait beaucoup insisté pour que cette femme le suivît dans l'étable; mais, comme elle avait 12.000 francs dans sa poche, elle refusa. Fournial y alla seul, y resta peu et repartit.

Coupable ?

L'énergie que met Fournial à protester de son innocence n'a pas troublé ceux qui, chargés de découvrir la vérité, s'obstinent à le considérer comme un criminel dangereux.

.. L'odeur tiède habituelle de ces lieux était plus âcre

Fournial

Mais si ses cris de désespoir ne peuvent franchir les murs de sa cellule, ni émouvoir les gardiens qui le surveillent étroitement, au moins peut-il écrire et mettre sur le papier toute la révolte de son être, victime, dit-il, d'une énorme erreur judiciaire.

On m'avait dit :

— Si vous voulez connaître la thèse du prévenu, allez voir M. X...

M. X... est un ami du prisonnier, qui habite la vallée des Andes, si appréciée des Tullistes, et qui a déjà beaucoup fait pour celui qu'il considère encore comme un honnête homme.

Il me reçut avec la cordialité habituelle du paysan limousin.

Le soir tombait et noyait d'ombre la vaste salle où il me fit entrer. Un grand feu pétillait dans la cheminée. Assis de chaque côté du foyer, nous écoutions le vent souffler avec violence et, par la pensée, nous nous reportions à quelques semaines en arrière, au jour d'hiver, tout pareil, où un vieillard fut assassiné.

Notre méditation était la même, et ce fut sans surprise que j'entendis mon hôte, rompant le silence, s'exprimer à voix basse, en confidence :

« On vous a sans doute dit, à Tulle, que les arguments de l'accusation étaient tous étayés par des déclarations qui se trouvaient au dossier. Eh bien, c'est dans ce dossier que Me Lacoste, qui défend Fournial, possède ses meilleures armes. C'est en l'utilisant que je veux démolir l'échafaudage de M. le juge d'instruction.

« On a reproché à Fournial de n'avoir pas bougé lorsque la femme Chausset, vers 4 heures de l'après-midi, découvrant le crime, a appelé au secours. On a oublié de dire qu'à ce moment il lui était impossible d'accourir puisqu'il était au Maugein et qu'il n'est rentré chez lui que vers 7 h. 30 ou 8 heures du soir, bien tard pour aller faire une visite de condoléances, et retenu d'ailleurs par l'état de santé d'un de ses enfants. Mais, le lendemain matin, il a béni le corps et il a assisté aux obsèques.

« Fournial a quitté, déclara-t-il, Lespinat entre 10 heures et 10 h. 30. Des témoins affirment l'avoir vu à midi; mais d'autres disent le contraire. Un fait a été reconnu certain : il a passé vers 13 heures devant l'école de garçons de Naves. La distance est trop grande pour qu'il ait pu accomplir ce trajet en partant de Lespinat à midi.

« On a dit qu'il devait de l'argent à son propriétaire. Certes, mais il a fourni un état facilement contrôlable et duquel il résulte qu'il pouvait payer. D'ailleurs, il eût pu, s'il l'avait voulu, emprunter à ses sœurs, qui lui avaient offert leurs services.

« Notez que Fournial avait prévenu son propriétaire de sa visite. Savait-il que, juste au jour fixé, il pourrait tuer son voisin ?

L'heure du crime établie par l'enquête est 10 heures du matin. Or, à partir de 9 heures, Fournial a aidé à charger des cochons sur un camion; il a conduit ses bestiaux à l'abreuvoir, changé d'habit, graissé son charreton, attelé sa bourrique... Le temps qu'il aurait eu pour accomplir l'assassinat eût été bien court, puisque, pour arriver au Maugein, il devait quitter sa ferme avant 10 h. 30, parcourir 12 kilomètres en suivant de mauvais chemins, avec une ânesse prête à mettre bas.

« Enfin, l'homme qui a tué Chausset n'a pu porter et hisser le cadavre sur la margelle du puits sans se couvrir de sang.

« Or, après 10 heures, Fournial n'a pas changé de costume. Il n'en aurait d'ailleurs pas eu le temps. Aucune tache suspecte n'a été relevée sur lui. Il y a le sabot ?... Mais son explication n'est-elle pas vraisemblable?

« Un criminel, ajoutait mon interlocuteur, n'a pas l'attitude de Fournial au moment de la reconstitution de son forfait. Bien peu résistent à de pareilles épreuves. L'assassin présumé pouvait être ému en voyant sa femme et ses enfants; jamais le spectateur n'eut l'impression qu'il répétait des gestes déjà accomplis.

« En réalité, Fournial avait mauvais caractère et se disputait souvent avec ses voisins. Est-ce une raison suffisante pour l'accuser d'un crime crapuleux ? Ses antécédents sont excellents. Il a toujours été honnête... »

C'est sur ces mots que j'ai quitté la vallée des Andes, accompagné jusqu'à la route par M. X... La nuit était tombée et une pluie fine formait des larmes innombrables sur les glaces de la voiture qui me ramenait. En arrivant sur la route de Lagraulière, je me penchai instinctivement par la portière vers les deux maisons : celle de la victime et celle du criminel.

La première restait sombre et muette. Une fenêtre de la seconde était éclairée. J'imaginai, autour d'une table, les huit enfants dont l'aîné n'a pas douze ans, et la mère désolée, relisant la dernière lettre de celui dont ils crient tous l'innocence.

La voiture m'emportait, mais un dernier regard me fit deviner la masse sombre du puits. Et il me sembla, avant de la voir disparaître dans l'ombre, qu'elle était surmontée d'un immense point d'interrogation.

G. ROUGERIE.

grand roman d'aventures

Les Quatre

par EDGAR WALLACE

Traduit de l'anglais par Georges Mal

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre reçoit de mystérieuses lettres de menaces signées « Les Quatre Justiciers ». Ces lettres exigent, sous peine de mort, le retrait d'un projet de loi sur l'extradition des exilés politiques... Tandis que les journaux de Londres consacrent à ces étranges " Justiciers " des articles passionnés, l'un des Quatre, Miguel Thery, se rend à la rédaction du Megaphone *pour trahir ses associés, mais il en est empêché par un individu masqué. Le projet des Quatre va-t-il réussir..? L'heure approche où le ministre condamné devra présenter son projet de loi.*

En même temps qu'il relisait le texte et l'apprenait par cœur, ce qui serait sa ligne d'attaque se précisait mécaniquement dans sa pensée. Car ce projet de loi, quoi qu'il en fût, mettait en cause des intérêts trop nombreux et trop divers pour être voté sans un violent débat. Mais Ramon était un maître dialecticien, un brillant casuiste, un forgeur de phrases incisives et écrasantes. Il ne craignait rien quant au sort de son projet. Si seulement... —il ne put s'empêcher de penser aux quatre justiciers. Non pas tellement parce qu'ils menaçaient sa vie — il avait dépassé cela — mais simplement parce qu'ils constituaient un nouveau facteur dans ses calculs, une force nouvelle et terrifiante que ne réduiraient ni des arguments, ni des répliques spirituelles ou acérées, contre laquelle il n'était pas possible d'intriguer ni d'user d'aucune arme parlementaire. Pour ce qui était de transiger, il n'y pensa pas. La possibilité d'un accommodement quelconque avec l'ennemi ne lui vint même pas à l'esprit.

« J'aurai ma loi ! s'écria-t-il à plusieurs reprises ; je l'aurai ! »

Et maintenant que l'heure tragique approchait, la résolution l'emplissait, plus puissante que jamais, de lutter et de vaincre.

Le téléphone bourdonna. Le ministre, assis à son bureau, la tête entre les mains, décrocha le récepteur. La voix de sa femme de chambre lui rappela qu'il avait donné des ordres pour que sa maison de Portland place fût fermée. Il voulait qu'elle demeurât vide deux ou trois jours durant et que les existences de ses domestiques ne fussent pas exposées. Les Quatre n'hésiteraient évidemment devant rien pour la résussite de leur plan, et il était probable, s'ils se servaient de bombes, qu'ils feraient sauter Portland place en même temps que les bureaux de Downing street, pour plus de sûreté.

Il avait fini de parler et raccrochait le récepteur, lorsqu'un coup frappé à la porte annonça l'entrée de Falmouth.

Il regarda le ministre anxieux.

— Rien de nouveau, monsieur ? demanda-t-il.

Sir Philipp sourit.

— Si vous faites allusion, par là, à la remise en mains propres du dernier message des Quatre, je suis en mesure de vous rassurer.

Le visage du détective exprima son soulagement.

— Dieu merci ! dit-il avec ferveur. Je craignais fameusement qu'il n'arrivât quelque chose pendant mon absence. Mais j'ai des nouvelles pour vous, monsieur.

— Vraiment ?

— Oui, le directeur de la sûreté vient de recevoir un long télégramme des Etats-Unis. Depuis les deux meurtres commis par les Quatre là-bas, un des aides de Pinkerton a été mis sur l'affaire et chargé de l'étudier exclusivement. Voici d'ailleurs le télégramme.

Le détective tira un papier de sa poche et, l'étalant sur le bureau, lut :

« Pinkerton, Chicago, à directeur sûreté, Londres.

« Prévenez Ramon que les Quatre tiennent parole. S'ils ont promis de tuer d'une certaine manière et à une certaine heure, ils le feront. Nous avons la preuve de cette caractéristique. Après la mort d'Anderson, un petit carnet, évidemment perdu, fut trouvé dans le jardin devant la fenêtre ouverte. Ce carnet, vierge pour le reste, contenait sur trois pages, écrite et rédigée avec soin, l'énumération de « six méthodes d'exécution ». Il portait l'initiale C (troisième lettre de l'alphabet. Que Ramon se méfie de boire du café sous n'importe quelle forme, d'ouvrir des lettres ou des paquets, de se servir d'un savon qui n'ait pas été fabriqué sous l'œil d'un homme de confiance, de s'asseoir dans un siège qui n'ait pas été occupé jour et nuit par un officier de police. Examinez son lit. Voyez s'il n'y a pas d'issue par laquelle pourraient être amenés des gaz lourds. Nous vous envoyons deux hommes par le *Lucania*. »

Le détective se tut. Le mot *Lucania* n'était pas le dernier du télégramme, comme il le savait. Un sinistre post-scriptum disait : « Craignons qu'ils n'arrivent trop tard. »

— Et alors vous pensez ?... interrogea l'homme d'Etat.

— Que nous devons tenir compte des informations de Pinkerton, répondit le détective. Il y a peu de chances pour que la police américaine se trompe. Elle base les avertissements qu'elle nous donne sur des faits certains et c'est pourquoi j'attache de la valeur à ce télégramme.

Il y eut quelques coups nerveux frappés à la porte, et le secrétaire privé du ministre entra sans attendre la réponse, brandissant un journal.

— Lisez cela ! cria-t-il, lisez cela ! Les Quatre avouent leur insuccès.

— Hein ! s'exclama le détective bondissant sur la feuille.

— Que voulez-vous dire ? demanda sir Philipp ardemment.

— Rien que ceci, monsieur : ces gredins ont écrit un article concernant leur « mission ».

— Dans quel journal ?

— Le *Megaphone*. Il paraîtrait que le rédacteur en chef, lorsque Thery fut emmené par l'homme masqué, demanda à ce dernier de lui envoyer un article contenant la profession de foi des Quatre. L'article paraît dans ce numéro. Ils reconnaissent leur défaite, et... et...

Le détective, qui s'était emparé du journal, interrompit l'incohérent discours du secrétaire.

— « Le *Credo* des Quatre Justiciers », lut-il. Où voyez-vous qu'ils admettent leur insuccès ?

— Vers le bas de la colonne... j'ai marqué l'endroit... ici, là... ; et le jeune homme, de son doigt fébrile, désigna un paragraphe.

« Nous n'abandonnons rien au hasard, lut le détective, la plus petite anicroche à nos plans nous faisant renoncer à leur accomplissement. Nous sommes si certains que notre présence sur la terre est indispensable à la réalisation d'un grand dessein, si persuadés d'être l'instrument d'une providence divine, que nous ne voulons pas — et ceci par dévouement à notre cause elle-même — encourir le moindre risque *inutile*. Il est par conséquent essentiel que les divers préliminaires dont nous faisons précéder nos exécutions se déroulent exactement comme nous l'avons voulu. Pour donner un exemple, nous considérons comme nécessaire la remise à sir Philipp Ramon d'une dernière mise en demeure, dont notre code veut, pour lui conférer toute sa gravité, qu'elle soit remise au ministre par l'un de nous en personne. Il va sans dire que toutes mesures ont été prises à l'effet de mener à bien cette partie de notre programme.

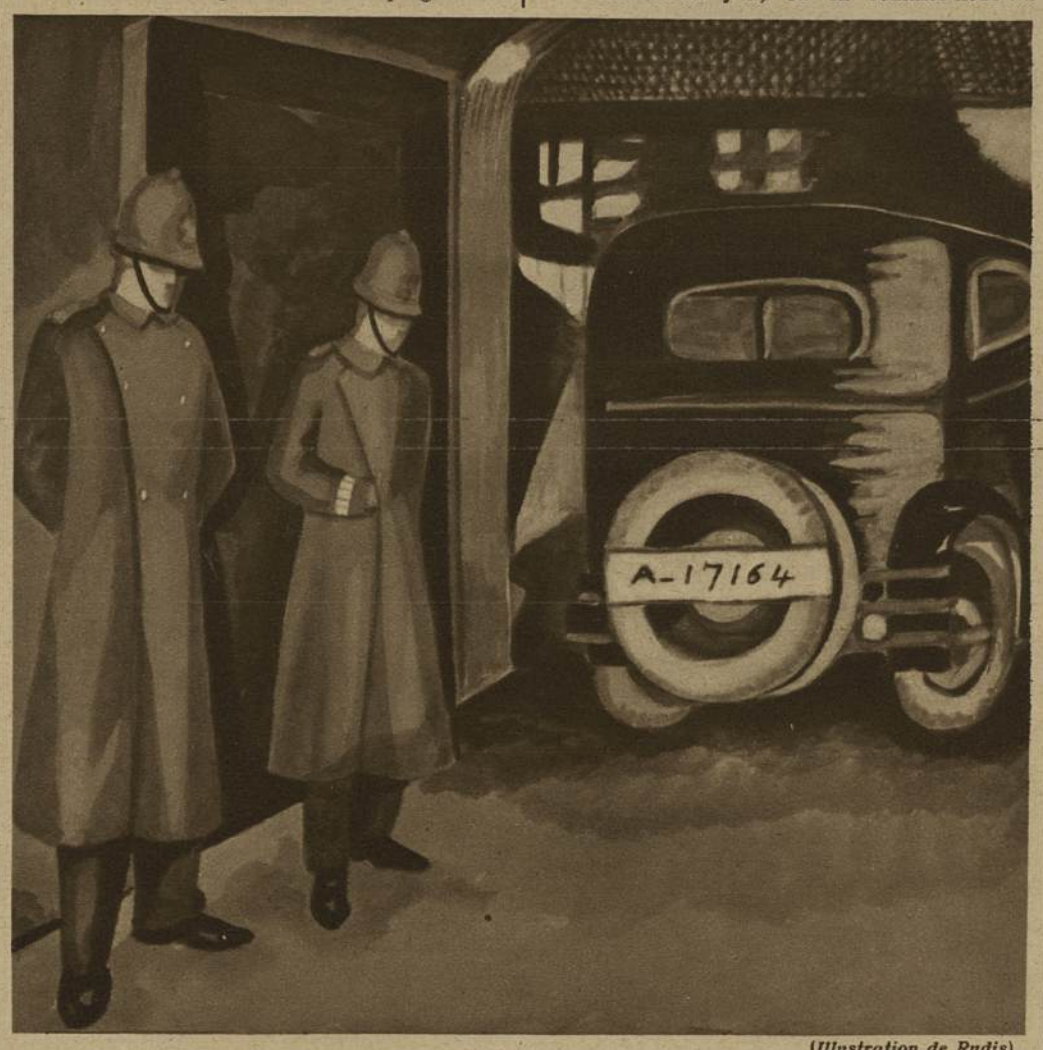

(Illustration de Rudis)

— Parce que, répondit l'homme, c'est le numéro de votre propre voiture.

Mais les exigences de notre système sont telles qu'il suffirait que ce dernier avertissement ne fût pas parvenu à sir Philipp ce soir à 8 heures pour que notre plan s'écroulât et que l'exécution du ministre n'eût pas lieu. »

Ce fut avec un air de visible désappointement que le détective acheva cette lecture.

— Je pensais, monsieur, à la manière dont vous nous avez apporté ce journal, que vous y aviez découvert quelque chose de nouveau. J'ai déjà lu tout cela, une copie en ayant été envoyée à Scotland Yard par le *Megaphone*.

Le secrétaire frappa impatiemment le bureau de sa main.

— Mais vous ne voyez donc pas ? cria-t-il. Comprenez donc qu'il n'y a pas lieu de garder sir Philipp plus longtemps, qu'il n'y a plus de raison de se servir de lui comme d'un appât ni de prendre quelque précaution que ce soit, tout au moins si nous en croyons les Quatre eux-mêmes ! Regardez l'heure qu'il est !

La main du détective vola à son gousset ; il en tira sa montre, regarda l'heure et siffla.

— Huit heures et demie, bon Dieu ! murmura-t-il surpris.

Un silence plana sur les trois hommes. Ce fut sir Philipp qui le rompit :

— Une ruse, de manière à nous faire relâcher la garde ? questionna-t-il, et sa voix était rauque.

— Je ne pense pas, répondit lentement le détective ; je suis même sûr que non : je crois à l'honnêteté de ces hommes comme à la présence de cette montre dans ma main. D'ailleurs, je ne sais pas pourquoi j'en arrive à dire cela, car, en vérité, voici vingt-cinq ans que je suis en guerre avec des criminels et pas une fois je n'ai eu la plus légère confiance dans la parole du meilleur d'entre eux ; mais... comment dirai-je ? je sens que je crois à la parole de ceux-ci. S'ils n'ont pas réussi à vous remettre le dernier message, nous n'entendrons plus parler d'eux.

Ramon parcourait la pièce à pas rapides, nerveux.

— Je voudrais pouvoir le croire, murmura-t-il ; j'aimerais avoir votre confiance.

Un coup à la porte.

— Un télégramme urgent pour sir Philipp, annonça un huissier aux cheveux grisonnants.

Le ministre tendit la main, mais le détective avait déjà saisi le papier.

— Rappelez-vous ce que dit Pinkerton, monsieur, dit-il, et il déchira l'enveloppe brune.

« Recevons à l'instant télégramme provenance Charing Cross 7 h. 52, disant : « Avons délivré dernier message à ministre Affaires étrangères. *Signé* : Quatre. » Fin. Est-ce vrai ? Rédacteur chef *Megaphone*.

— Qu'est-ce que ça veut dire ? demanda Falmouth avec égarement lorsqu'il eut fini de lire.

— Cela veut dire, mon cher monsieur Falmouth, répondit sir Philippe aigrement, que vos nobles Quatre sont des menteurs, des vantards aussi bien que des assassins. Et cela signifie, en même temps, je l'espère, que vous cesserez de leur accorder plus longtemps votre confiance !

Le détective ne répondit pas. Il se mordait les lèvres, perplexe.

— Personne n'est entré ici après mon départ ? questionna-t-il.

— Personne.

— Vous n'avez vu personne d'autre que votre secrétaire et moi-même ?

— Personne, absolument personne ne m'a parlé ni ne m'a approché de moins d'une dizaine de mètres, répondit Ramon.

Falmouth secoua la tête avec désespoir.

— Eh bien... je..., où en sommes-nous ?... interrogea-t-il, se parlant à lui-même et se dirigeant vers la porte.

C'est alors que sir Philipp se souvint du pli que le détective lui avait confié.

— Vous feriez mieux de reprendre vos précieux documents, dit-il, ouvrant le tiroir et en retirant la lettre qu'il posa sur le bureau.

Le détective parut intrigué.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il, tandis qu'il prenait l'enveloppe.

— J'ai bien peur que la déception que vous venez d'éprouver en ce qui concerne l'honnêteté de mes persécuteurs ne vous ait quelque peu dérangé la cervelle, remarqua sir Philipp, puis il ajouta, pesant sur les mots : Je demanderai au directeur de la sûreté de m'envoyer un détective qui connaisse la mentalité des criminels mieux que vous ne le faites et qui ne perde pas la notion des choses jusqu'à éprouver une naïve confiance dans la parole d'assassins.

— Quant à cela, monsieur, répondit Falmouth impassible sous la mercuriale, vous ferez comme vous l'entendrez. J'ai rempli mon devoir à ma pleine satisfaction et je ne me connais pas de maître plus sévère ou plus exigeant que moi-même. Ce qui m'inquiète davantage, c'est de savoir exactement ce que vous entendez par ces papiers que je vous aurais confiés.

Le ministre des Affaires étrangères, par-dessus le bureau, dardait son regard sur l'officier de police imperturbable.

— J'entends, monsieur, articula-t-il rudement, cette enveloppe que vous revîntes me confier quelques minutes après votre départ.

Le détective, ébahi cette fois, contempla le ministre :

— Je ne suis pas revenu, prononça-t-il avec effort. Je ne vous ai remis aucun papier.

Il s'empara de l'enveloppe, l'ouvrit et en retira une autre, couleur vert-de-gris, dont la vue lui arracha un cri.

— Le message des Quatre ! dit-il.

Le ministre chancela, blanc jusqu'aux lèvres.

— Mais alors, cet homme qui me l'a remis ?... haleta-t-il.

— Etait un des Quatre Justiciers, répondit farouchement Falmouth. Ils ont tenu leur promesse.

Passant rapidement dans l'antichambre, il appela le policier en uniforme qui gardait la porte extérieure.

— Vous rappelez-vous m'avoir vu sortir ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, deux fois.

— Ah !... deux fois, répéta amèrement Falmouth, et, la deuxième fois, quel air avais-je ?

L'officier de police parut effaré par cette question.

— Mais.. comme d'habitude, monsieur, bégaya-t-il.

— Comment étais-je habillé ?

L'officier réfléchit un instant.

— Vous aviez votre long cache-poussière.

— Et mes lunettes d'automobiliste, sans doute ?

— Oui, monsieur.

— Naturellement, murmura sauvagement Falmouth.

Il descendit le large escalier de marbre qui conduisait au hall d'entrée. Quatre policemen étaient là, à leur poste, qui le saluèrent.

— Vous rappelez-vous m'avoir vu sortir ? demanda-t-il au sergent.

— Oui, monsieur, deux fois, répondit le sous-officier.

— La barbe avec vos « deux fois » ! éclata Falmouth. Combien de temps suis-je resté absent entre mon départ et mon retour ?

— Cinq minutes, monsieur, répondit le policeman étonné.

— Ils ont eu tout le temps nécessaire, murmura Falmouth, puis à haute voix : Suis-je revenu avec ma voiture ?

— Oui, monsieur.

— Ah ! (Un espoir éclaira ses traits.) Avez-vous remarqué le numéro de l'auto ? demanda-t-il, attendant la réponse avec inquiétude.

— Oui !

Le détective aurait embrassé l'épais policier.

— Bien ça... et le numéro ?

— A-17164.

Falmouth prit note rapidement.

— Jackson ! appela-t-il.

Un des policemen s'avança et salua.

— Allez à Scotland Yard ; trouvez le propriétaire de l'auto qui porte ce numéro ; voyez-le aussitôt et demandez-lui des explications. Si c'est nécessaire, arrêtez-le.

Falmouth regagna le bureau de sir Philippe. Celui-ci marchait fiévreusement de long en large et le secrétaire tambourinait nerveusement le bureau de ses doigts. Le message était toujours là, intact.

— Comme je le pensais, expliqua le détective, l'homme que vous avez vu était l'un des Quatre, qui avait pris mon apparence. Il a choisi son temps admirablement. Mes hommes eux-mêmes furent dupes. De plus, il disposait d'une auto exactement semblable à la mienne, aussi bien en tant que marque et carrosserie que comme couleur. Après avoir guetté mon départ, il attendit quelques minutes, puis arriva ici. Il nous reste une dernière chance : il se trouve heureusement que le sergent de garde au rez-de-chaussée a noté le numéro de cette auto et il est possible que cette trace nous mène jusqu'aux Quatre... Hein ?

Un huissier se tenait dans l'embrasure de la porte.

— M. Falmouth recevrait-il le détective Jackson ?

Falmouth trouva ce dernier qui l'attendait dans le hall du bas.

— Je vous demande pardon, monsieur, dit Jackson en saluant, mais n'y a-t-il pas une erreur au sujet de ce numéro ?

— Pourquoi ? demanda le détective, impatient.

Parce que, répondit l'homme, parce que A-17164 c'est le numéro de votre propre voiture.

CHAPITRE VIII

Le portefeuille

Le dernier message des Quatre était bref et précis :

« Nous vous donnons jusqu'à demain soir pour revenir sur votre décision en ce qui concerne la loi d'extradition. Si, à 6 heures de l'après-midi les journaux du soir n'annoncent pas que vous avez renoncé à déposer votre projet de loi, il ne nous restera plus qu'à accomplir notre promesse. Ci-joint, pour votre édification, la liste des précautions prises en secret par la police pour assurer votre protection durant la journée de demain.

« *Signé* : Quatre Justiciers. »

Sir Philipp le lut sans un tressaillement. Il lut également l'énumération, écrite par la même main, des dispositions que la police n'avait pas voulu confier au papier.

— Il y a une fuite quelque part, dit-il.

Les deux autres fixaient son visage gris, ses traits tirés.

— Ces détails étaient connus de quatre personnes en tout, dit le détective calmement, et je donne ma tête à couper que la fuite n'est venue ni du directeur de la sûreté, ni de moi.

— Ni de moi ! s'écria le secrétaire avec emphase.

Sir Philipp, avec un rire pénible, haussa les épaules.

— Qu'importe ? Ils sont au courant, s'exclama-t-il ; quant à la méthode téméraire qu'ils ont employée pour en venir à leurs fins, je l'ignore et ne cherche pas à la connaître. La question est de savoir si je serai efficacement protégé demain soir à 8 heures ?

Falmouth serra les mâchoires.

— Ou bien vous en sortirez vivant, ou bien, au nom de Dieu tout-puissant, il y aura deux victimes, dit-il, et l'éclair qui traversa ses prunelles disait sa détermination.

La nouvelle de l'arrivée du dernier message se répandit vers 10 heures. Elles circula parmi les cercles, les théâtres. Durant les entr'actes, des messieurs au maintien digne et grave, rassemblés par petits groupes dans les couloirs, au foyer, discutaient le danger qui menaçait le ministre des Affaires étrangères. La Chambre des communes bouillait. Les députés, venus en foule pour contempler le ministre, furent déçus, car il devint bientôt évident qu'on ne le verrait pas cette nuit-là.

— Puis-je demander au président du Conseil si l'intention du gouvernement de Sa Majesté est d'aborder la discussion du projet de loi sur l'extradition (crimes politiques) ? demanda le député radical du West Deptford, et si le gouvernement ne considère pas, étant donné les circonstances extraordinaires qui président à la naissance de cette loi, qu'il serait opportun d'en ajourner la discussion ?

Un chorus d'approbations accueillit cette question. Le président du Conseil se leva lentement et regarda d'un œil amusé l'interpellateur.

— Je ne connais pas de circonstances qui puissent empêcher mon ami, l'honorable ministre des Affaires étrangères — qui malheureusement n'est pas parmi nous ce soir — de procéder à la seconde lecture de cette loi demain, répondit-il.

— Pourquoi diable ricanait-il ? demanda le député du West Deptford à un voisin.

(A suivre.)

Copyright by Librairie Gallimard 1929. Tous droits de traduction, adaptation et reproduction réservés.

POUR LE TENNIS

RAQUETTES fabrication supérieure

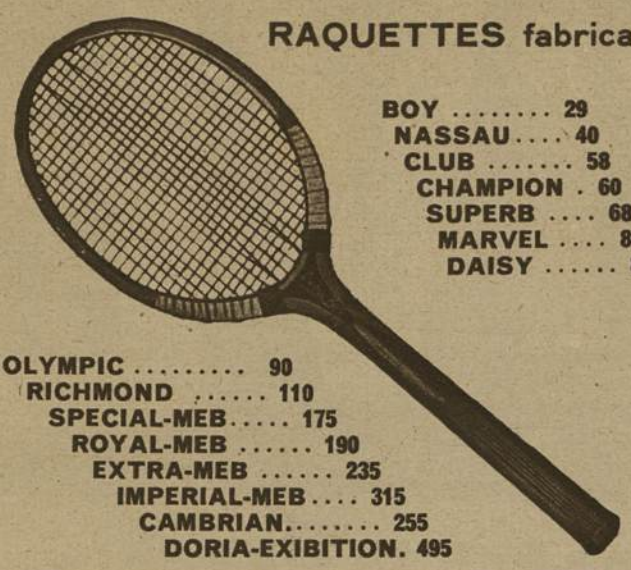

BOY 29
NASSAU 40
CLUB 58
CHAMPION . 60
SUPERB 68
MARVEL 80
DAISY 85

OLYMPIC 90
RICHMOND 110
SPECIAL-MEB 175
ROYAL-MEB 190
EXTRA-MEB 235
IMPERIAL-MEB 315
CAMBRIAN 255
DORIA-EXIBITION. 495

BALLES DE TENNIS
fabrication supérieure

SPECIAL-MEB
La douzaine : 90 fr.

EXTRA-MEB
La douzaine : 100 fr.

ROYAL-MEB
La douzaine : 135 fr.

MESTRE & BLATGÉ

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL 12.500.000 FRANCS
46-48, avenue de la Grande-Armée et 5, rue Brunel — PARIS
Tout ce qui concerne l'automobile, la vélocipédie, les sports et la T. S. F.
Catalogue Sports et Jeux **Det**, 496 pages, 8.000 gravures, 25.000 articles

Franco : 5 francs

AGENCES : **ALGER**, 30, boul. Carnot. **BORDEAUX**, 14, quai Louis XVIII. **DIJON**, 11, boul. Sévigné et 20, rue Mariotte. **LILLE**, 18, rue de Valmy. **LYON**, 82, av. de Saxe. **MARSEILLE**, 135, cours Lieutaud et 63, rue d'Italie. **NANCY**, 24 et 26, av. du XXe Corps. **NANTES**, 1, rue du Chapeau-Rouge. **NICE**, rue Paul-Déroulède et de Russie.

Agents Généraux : COUESNON & Cie. 94, Rue d'Angoulême, PARIS

SOMMER, DETECTIVE

POLICE PRIVÉE, 20e année par ex-inspect. Sûreté.
Enq. avant mariage. Filature. Recherche. 40 fr.
PAIEMENT APRÈS SATISFACTION. Louvre 71-87
SURVEILLANCE. CONSTAT. DIVORCE.
RENSEIGNE SUR TOUT. PARTOUT.
CONSULTATIONS GRATUITES, Ouvert. de 8 à 20 heures
CONFIANCE. DISCRÉTION, SÉCURITÉ
5, Rue ÉTIENNE-MARCEL

Mme SEVILLE

VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT 100, rue Saint-Lazare, PARIS (9e). — Cartomancie, graphologie, médium. Tous les jours, de 10 à 19 heures. — *Par correspondance*, 15 fr.

LYNX

Détective de l'Élite
(Les plus hautes références)
16, rue de la Grange-Batelière — PARIS
Téléphone : Provence 40-48 et 64-27

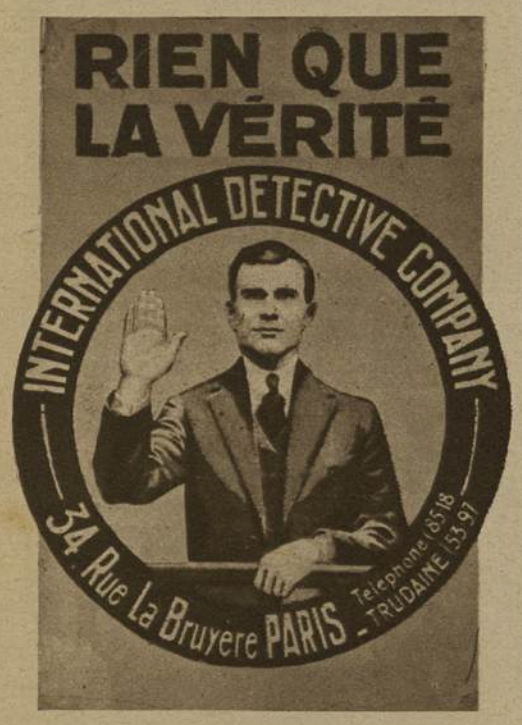

MAB DÉTECTIVE — POLICE PRIVÉE

Renseigne - Guide - Défend
TOUT, A TOUS ET PARTOUT
LES MEILLEURES CONDITIONS
PARIS — PROVINCE — ÉTRANGER
Discrétion - Conclusion Rapide

Adressez-vous aux Services Spéciaux :
Police Privée - Missions - Renseignements - Enquêtes - Surveillance - Protection - Juridique - Divorces - Contentieux - Crédits Renseignements Commerciaux - Immobilier Hypothèques - Voyages - Guides - Tourisme - - - Artistique pour spectacle. - - -
pour vous éviter démarches, tracas, pertes de temps

MAB, 41, Boulevard Haussmann
Tél. Gutenberg 50-91
AGENCE B : 2, rue Bleue - Tél. Provence 37-95

PETITES ANNONCES

5 francs la ligne

Les annonces doivent parvenir au plus tard aux bureaux de **DÉTECTIVE** *le vendredi avant midi pour être insérées dans le numéro du jeudi suivant. Elles sont payables d'avance et doivent être reçues accompagnées de leur montant.*
La ligne se compose de 48 lettres, signes ou espaces.

Détatouage universel
sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Envoi méthode produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. Diou, 10, rue Clovis-Hugues, Saint-Denis (Seine).

CORRESPONDEZ INSTANTANEMENT A DISTANCE !
A titre de propagande scientifique un professeur envoie gratuitement procédé secret le permettant.
Écrire professeur RAS, 21, rue Servandoni, Paris
Joindre uniquement 5 fr. pour frais d'écriture.

NOUVELLE MÉTHODE pour onduler les cheveux par *l'Indéfrisable*. dure 20 jours, résiste à l'eau. Envoi contre 5 fr. 50 à Roger Antoine, Impasse du Madier, La Ciotat (B.-du-Rhône)

MAJOLA. Voiturette 6 CV. car. trèfle, 3 places, éclairage électrique, acc. bon état mécanique, 4.000 fr. DUC, 10, rue Anatole-France, Levallois-Perret.

Le détective E. GODDEFROY

est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris. Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78

Marque Déposée

PARIS-MOTOS

GEORGES FÈVRE
79, Avenue des Ternes, 79
Wagram 75-04 — PARIS — R. C. 335.972
LE PLUS GRAND CHOIX DE PARIS
TOUTES LES MARQUES DE MOTOS NEUVES EN MAGASIN
Grand choix de machines d'occasion
Facilité de Reprise et d'échange
VEND A CRÉDIT SANS INTÉRÊT
— Ouvert le Dimanche —

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thé, **VOYANTE** rèse Girard, 78, av. des Ternes, ds la cour, 3e ét. Paris. Consultez-la- vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

POUR RIEN !

5000 POSTES DE T.S.F.
5000 PHONOGRAPHES
SONT DONNÉS
à toute personne qui, dans la huitaine, répondra exactement à notre question et se conformera à nos conditions.

CONCOURS : Que veut dire cette vieille enseigne d'Auberge Française ?

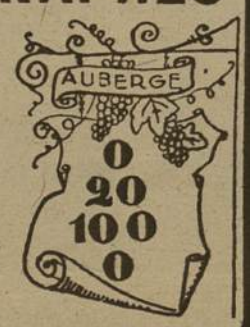

Réponse : .....
Envoyez d'urgence votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse aux
Établissements INOVAT (Service DE)
29, Rue du Vieux-Pont-de Sèvres, Boulogne-Billancourt (Seine)

Vient de paraître :

Aussi passionnantes que le meilleur roman policier.

HISTOIRES DE VOLEURS

... et la meilleure mise en garde contre les filous.

Un volume : 12 francs — **A. FAYARD et Cie, Edit.**

1re Année - N° 32 | 1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES | 6 Juin 1929

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

présente cette semaine

un émouvant souvenir de M. Jean Chiappe, préfet de police de Paris.

(Lire, page 3, l'interview de Georges Suarez)

Le gérant PARAIN

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS "ZED"
R. C. Seine n° 237,040 B

GEORGES LANG, Imp., 11 bis, rue Curial, Paris — 1929
Procédé HÉLIOS-ARCHEREAU